

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00046
Numéro SIREN : 410 656 987
Nom ou dénomination : @.COM EXPERTISE ROUERGUE - SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2023 sous le numéro de dépôt 2164

**FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIÉTÉ CABINET DERRUAU ARG
PAR LA SOCIÉTÉ @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE –
Société d'Expertise Comptable**

EXPOSE :

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE :
@ COM.EXPERTISE, ROUERGUE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

II - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE :
SOCIÉTÉ CABINET DERRUAU ARG

III - LIENS CAPITALISTIQUES ENTRE LES SOCIETES ABSORBEE ET ABSORBANTE :

IV - LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

V - ARRETES DES COMPTES
1/ Méthodes d'évaluation
2/ Date d'effet de la fusion

**PARTIE 1 : APPORT-FUSION DE LA SOCIÉTÉ CABINET DERRUAU ARG PAR LA SOCIÉTÉ @
COM.EXPERTISE, ROUERGUE – Société d'Expertise Comptable**

Apport de la société CABINET DERRUAU ARG

I - DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

A - Actif immobilisé
B - Actif non immobilisé

II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF

III - ACTIF NET APORTE

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ
ÉNONCIATION DES BAUX

III - REMUNERATION DE L'APPORT-FUSION

PARTIE 2 : PROPRIÉTÉ ET JOUISSANCE

PARTIE 3 : CHARGES ET CONDITIONS

En ce qui concerne la société absorbante : @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE
En ce qui concerne la société absorbée : CABINET DERRUAU ARG

PARTIE 4 : DATE DE RÉALISATION DE LA FUSION

PARTIE 5 : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 6 : DÉCLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

PARTIE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES

W

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Société JPV ROUERGUE représentée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES,
Agissant en qualité de Président et au nom de la société **@COM.EXPERTISE, ROUERGUE**
- Société d'Expertise Comptable,
Société par actions simplifiée
Au capital de 600 070 euros,
Dont le siège social est IMPASSE DE CANAGUET - LOTISSEMENT LES CYGNES 12850 ONET
LE CHATEAU,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 656 987
RCS RODEZ,

Ci-après dénommée "**la société absorbante**",

D'UNE PART,

ET:

Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES,
Agissant en qualité de Président et au nom de la société **CABINET DERRUAU ARG,**
Société par actions simplifiée,
Au capital de 7 623 euros,
Dont le siège social est 1, Place Imbert 12390 RIGNAC
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 394 700 256
RCS RODEZ,

Ci-après dénommée "**la société absorbée**",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE : LA SOCIETE @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

I - Caractéristiques des sociétés

Suivant acte sous signature privé en date à FIGEAC du 07/11/1996, enregistré le 14/01/1997 au SIE de FIGEAC, bordereau 23/2 case n°71 il existe une société par actions simplifiée dénommée la société @COM.EXPERTISE, ROUERGUE- société d'expertise comptable, au capital 600 070 euros. Il est réparti en 10 436 actions de 57,50 euros de nominal chacune, intégralement libérées, dont le siège social est sis à impasse de canaguet - lotissement les cygnes 12850 ONET LE CHATEAU, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 656 987 RCS RODEZ, pour une durée de 50 ans expirant le 27/01/2057.

Objet social

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable a pour objet, l'exercice de la profession d'expert-comptable,

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.

Régime fiscal actuel :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Président

La société est gérée et administrée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES.

II - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE : LA SOCIETE CABINET DERRUAU ARG

Suivant acte sous signature privé en date à CAHORS du 13/01/1994, enregistré le 12/04/1994 au SIE de DE CAHORS bordereau 893 999 case 211/14, il existe une société par actions simplifiée dénommée la société CABINET DERRUAU ARG au capital de 7 623 euros. Il est réparti en 500 actions de 15,24 euros de nominal chacune, intégralement libérées, dont le siège social est fixé dont le siège social est sis à 1, Place Imbert 12390 RIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 394 700 256 RCS RODEZ, pour une durée de 99 ans expirant le 16/09/2121.

Objet social

La société CABINET DERRUAU ARG qui a pour objet, l'exercice de la profession d'expert-comptable,

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.

Régime fiscal actuel :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Président

La société est gérée et administrée par Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES.

III - LIENS CAPITALISTIQUES ENTRE LES SOCIETES ABSORBEE ET ABSORBANTE :

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable 500 actions de la société CABINET DERRUAU ARG, soit la totalité des actions composant le capital de la société CABINET DERRUAU ARG.

La société absorbante et la société absorbée déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206-5 du Code général des impôts.

IV - LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La fusion par absorption de la société CABINET DERRUAU ARG par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant la société @COM.EXPERTISE comme société mère.

Elle devrait à la fois permettre :

- d'accroître l'efficacité du groupe ;
- de rendre plus lisible la structure du groupe pour les partenaires commerciaux ;
- de réduire significativement les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du groupe, et
- de permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

V - ARRETES DES COMPTES

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30/06/2022, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés.

1 - Méthodes d'évaluation

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 8 novembre 2019 (PCG art. 710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif de la Société absorbée sont apportés à la valeur nette comptable au 30/06/2022.

V - Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 01/07/2022, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la société CABINET DERRUAU ARG. Cette rétroactivité n'a d'effet qu'entre les sociétés CABINET DERRUAU ARG et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 01/07/2022 et jusqu'à la Date de réalisation définitive de la fusion, telle que définie au Chapitre IV, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

PARTIE 1 :
APPORT-FUSION DE LA SOCIÉTÉ CABINET DERRUAU ARG PAR
LA SOCIÉTÉ @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable

I - Dispositions préalables

La société CABINET DERRUAU ARG apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société CABINET DERRUAU ARG devant être dévolu à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

La comptabilisation dans les comptes de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable des actifs apportés s'effectuera par la reprise, à l'identique, des valeurs brutes, des amortissements et des provisions pour dépréciation afférents à ces actifs figurant dans les comptes de la société absorbée au 01/07/2022, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

Apport de la société CABINET DERRUAU ARG

I - DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

A) Actif apporté	Valeur Brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.06.2022
<u>Immobilisations</u>			
Immobilisations incorporelles	190 €		190 €
Immobilisations corporelles	41 761 €		41 761 €
Immobilisations Financières	655 €		655 €
<u>Créances</u>			
Créances clients	14 691 €		14 691 €
Autres créances	238 €		238 €
Disponibilités et charges constatées d'avances	76 828 €		76 828 €
TOTAL	134 363 €		134 363 €

Total des éléments d'actif apportés : CENT TRENTE-QUATRE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-TROIS EUROS (134 363,00 EUROS).

II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF

B) Passif pris en charge

1. Dettes financières : **SEIZE MILLE HUIT CENT TREIZE EUROS (16 813€)**
2. Dettes fournisseurs : **DEUX MILLE SIX CENT QUARANTE ET UN (2 641€)**
3. Dettes sociales : **TRENTE NEUF MILLE NEUF CENT NEUF (39 909€)**
4. Dettes fiscales : **six mille cent cent-vingt-quinze euros (6 195€)**
5. Autres dettes : **QUATRE-VINGT-DIX EUROS (90€)**

TOTAL : SOIXANTE-CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE-SEPT EUROS (65 647 €)

III- ACTIF NET APORTE

Les éléments d'actifs étant évalués au 30/06/2022 à **CENT TRENTE-QUATRE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-TROIS EUROS (134 363,00 EUROS)** et le passif pris en charge à la même date s'élevant à **SOIXANTE-CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE-SEPT EUROS (65 647 €)**, l'actif net apporté par la société CABINET DERRUAU ARG à la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable s'élève donc à **SOIXANTE HUIT MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (68 716€)**.

ORIGINE DE PROPRIETE

Le fonds de commerce transmis dans le cadre de la présente fusion appartient à la société CABINET DERRUAU ARG pour l'avoir créée.

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société CABINET DERRUAU ARG à la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable s'élève donc à **SOIXANTE HUIT MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (68 716€)**.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la société CABINET DERRUAU ARG et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la société CABINET DERRUAU ARG contre des actions de la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

La différence entre l'actif net transféré par la société CABINET DERRUAU ARG qui est fixé à **SOIXANTE HUIT MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (68 716€)** et la valeur nette comptable des 500 actions de ladite société détenue par la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société @ COM.EXPERTISE, ROUEGUE - Société d'Expertise Comptable,

qui s'élève à 340 922 euros, représente un mali de fusion d'un montant de 272 206 euros.

Ce mali de fusion, analysé comme étant un mali technique, sera inscrit en immobilisations incorporelles dans un sous-compte "mali de fusion".

PARTIE 2 PROPRIETE ET JOUISSANCE

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion.

Le représentant de la société CABINET DERRUAU ARG déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable en aura jouissance rétroactivement à compter du 01/07/2022. Il est expressément stipulé que toutes les opérations effectuées par la société CABINET DERRUAU ARG à compter du 01/07/2022 jusqu'à la date de réalisation seront considérées de plein droit comme l'ayant été par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ladite société acceptant dès maintenant, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 01/07/2022.

A cet égard, le représentant de la société CABINET DERRUAU ARG déclare qu'il n'a été fait depuis le 01/07/2022 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal, dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

PARTIE 3 CHARGES ET CONDITIONS

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

ENGAGEMENT LA SOCIETE ABSORBANTE : La Société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable
--

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société CABINET DERRUAU ARG, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société CABINET DERRUAU ARG à la date du 30/06/2022, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 30/06/2022, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société CABINET DERRUAU ARG.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société CABINET DERRUAU ARG s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de la fusion entre la société CABINET DERRUAU ARG et ceux de ses salariés transférés à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable par l'effet de la loi et dont la liste est en Annexe, se poursuivront avec la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable qui se substituera à la société CABINET DERRUAU ARG du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

ENGAGEMENT DE LA SOCIETE ABSORBEE : La société CABINET DERRUAU ARG

La société CABINET DERRUAU ARG prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société CABINET DERRUAU ARG s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis

de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société CABINET DERRUAU ARG sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société CABINET DERRUAU ARG s'oblige à remettre et à livrer à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

PARTIE 4

DATE DE REALISATION DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par les actionnaires de @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ni par l'associé unique de CABINET DERRUAU ARG.

En outre, Monsieur Jean-Philippe VAYSETTES représentant de la société JPV ROUERGUE, déclare qu'à sa connaissance, les actionnaires de la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable n'envisagent pas, à la date des présentes, d'user de la faculté offerte par l'article susvisé de demander en justice la désignation d'un mandataire aux fins de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion.

En conséquence, les sociétés CABINET DERRUAU ARG et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE-Société d'Expertise Comptable conviennent que l'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive à la date du 30/06/2023 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. La date à laquelle la fusion sera définitivement réalisée s'entend, dans les présentes, de la "date de réalisation".

La société CABINET DERRUAU ARG se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable de la totalité de l'actif et du passif de la société CABINET DERRUAU ARG.

**PARTIE 5 :
DECLARATIONS GENERALES**

1) Déclarations générales de la société absorbée

Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES, ès-qualités, déclare :

- Que la société CABINET DERRUAU ARG n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE-Société d'Expertise Comptable ont été régulièrement entreprises ;
- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société CABINET DERRUAU ARG s'oblige à remettre et à livrer à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de la société absorbante

Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES représentant de la société JPV ROUERGUE, ès-qualités, déclare :

- Que la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;
- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée.

PARTIE 6 DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

Droits d'enregistrement

Le présent projet est exonéré de droits d'enregistrement en application du décret n° 2020-623 du 22 mai 2020 relatif à l'application du régime spécial des fusions, scissions et apports partiels d'actif aux opérations entre certaines sociétés liées.

Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il en est convenu ci-dessus, les parties ont décidé de conférer à la fusion un effet rétroactif comptable et fiscal au 01/07/2022.

En conséquence, les résultats bénéficiaires et déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

Les représentants des sociétés absorbée et absorbante rappellent que la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable détient la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et que la fusion constitue une opération de restructuration interne. Les apports seront transcrits à la valeur comptable dans les écritures de la société absorbée, retenue à la date du 30/06/2022, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

Les sociétés CABINET DERRUAU ARG et @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable sont deux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France. Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

A ce titre, la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les délais et conditions fixés à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un des biens amortissables apportés entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;
- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée (BOI-IS-FUS-30-20 n° 10).

La société absorbante s'engage par ailleurs à respecter les engagements déclaratifs suivants, pour autant qu'ils trouvent à s'appliquer :

- joindre à sa déclaration annuelle de résultat au titre de l'exercice au cours duquel est réalisée la fusion et, en tant que de besoin, des exercices suivants, un état de suivi des valeurs fiscales visé à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'Annexe III du Code général des impôts ;

- tenir, le cas échéant, le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables et dont l'imposition a été reportée, prévu à l'article 54 septies, II du Code général des impôts.

La société absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du Code général des impôts.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés CABINET DERRUAU ARG et @ COM.EXPERTISE, ROUERQUE - Société d'Expertise Comptable déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la société absorbée, en application de la documentation administrative BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130.

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERQUE - Société d'Expertise Comptable s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

Autres taxes

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERQUE - Société d'Expertise Comptable sera subrogée dans les droits et obligations de la société CABINET DERRUAU ARG au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

PARTIE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES

I - Formalités

La société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société @ COM.EXPERTISE, ROUERGUE - Société d'Expertise Comptable, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

Fait à ONET LE CHATEAU
Le 11/05/2023
En huit exemplaires

@COM.EXPERTISE ROURGUE – société d'expertise comptable

Représentée par la société JPV ROURGUE elle-même représentée par Jean-Philippe VAYSSETTES

CABINET DERRUAU ARG

Représentée par Jean-Philippe VAYSSETTES




CABINET DERRUAU ARG

1 Place Imbert

12390 RIGNAC

ETATS FINANCIERS

Du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022

hw

ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CABINET DERRUAU ARG

Pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/06/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/10/2014, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	134 363,10 €
Chiffre d'affaires	196 658,43 €
Résultat net comptable	3 775,52 €

Fait à RIGNAC,
Le 12/10/2022.

Jean Philippe VAYSSETTES,
Expert-comptable.

CABINET DERRUAU ARG

**Etats
de
Gestion**

Du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022

hw

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 Au 30/06/22	en %	Du 01/10/20 Au 30/09/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	196 658,43	100	249 101,41	100	-52 442,98	-21,05
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	196 658,43	99,77	249 101,41	100,00	-52 442,98	-21,05
70610000 HONORAIRES /TRAVAUX COMPTA	229 618,14	116,49	232 459,50	93,32	-2 841,36	-1,22
70630000 HONORAIRES /TRAVAUX FISCAUX	805,00	0,41	2 915,00	1,17	-2 110,00	-72,38
70640000 HONORAIRES /TRAVAUX JURIDIQ	4 770,00	2,42	10 700,00	4,30	-5 930,00	-55,42
70650000 TRAVAUX DE CONSEIL	1 182,00	0,60	4 330,00	1,74	-3 148,00	-72,70
70690000 ACOMPTES / TRAVAUX	-29 765,71	-15,10	6 611,91	2,65	-36 377,62	-550,18
70961000 RRR ACCORDES PAR L'ENTREPRIS	-9 951,00	-5,05	-7 915,00	-3,18	-2 036,00	25,72
+ Production immobilisée	450,00	0,23			450,00	
72600000 AVANTAGES EN NATURE	450,00	0,23			450,00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	197 108,43	100,00	249 101,41	100,00	-51 992,98	-20,87
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	197 108,43	100,00	249 101,41	100,00	-51 992,98	-20,87
MARGE DE PRODUCTION	197 108,43	100,00	249 101,41	100,00	-51 992,98	-20,87
MARGE BRUTE TOTALE	197 108,43	100,23	249 101,41	100,00	-51 992,98	-20,87
- Autres achats	3 559,13	1,81	6 177,53	2,48	-2 618,40	-42,39
60611000 EAU	111,67	0,06	266,83	0,11	-155,16	-58,15
60612000 ELECTRICITE			1 790,42	0,72	-1 790,42	-100,00
60613000 ELECTRICITE	1 549,77	0,79			1 549,77	
60614000 CARBURANT	651,25	0,33	1 154,60	0,46	-503,35	-43,60
60630000 FOURNITURE PETIT MAT ET MOBIL	80,34	0,04	724,40	0,29	-644,06	-88,91
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 166,10	0,59	2 241,28	0,90	-1 075,18	-47,97
- Charges externes	26 797,90	13,63	40 190,49	16,13	-13 392,59	-33,32
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	6 788,70	3,45	8 567,49	3,44	-1 778,79	-20,76
61400000 CHARGES LOCATIVES	324,00	0,16	288,00	0,12	36,00	12,50
61520000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	1 849,58	0,94	1 947,54	0,78	-97,96	-5,03
61550000 ENTRET REPAR. /BIENS MOBILIER	351,64	0,18			351,64	
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 632,86	1,85	12 935,82	5,19	-9 302,96	-71,92
61610000 ASS. MULTIRISQUES	2 035,33	1,03	1 727,97	0,69	307,36	17,79
61810000 DOCUMENTATION GENERA	127,33	0,06	125,37	0,05	1,96	1,56
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	347,70	0,18	331,05	0,13	16,65	5,03
61850000 FRAIS DE COLLOQUE, SEMINAIRE	900,00	0,46			900,00	
62260000 HONORAIRES	4 720,00	2,40	5 956,70	2,39	-1 236,70	-20,76
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	227,52	0,12	277,31	0,11	-49,79	-17,95
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	390,00	0,20	1 018,00	0,41	-628,00	-61,69
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS SALAR			48,00	0,02	-48,00	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 105,89	0,56	1 275,15	0,51	-169,26	-13,27
62570000 MISSIONS - RECEPTIONS			349,60	0,14	-349,60	-100,00
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 210,35	0,62	2 112,43	0,85	-902,08	-42,70
62610000 TELEPHONE	756,84	0,38	941,58	0,38	-184,74	-19,62
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMI.	953,21	0,48	1 211,53	0,49	-258,32	-21,32
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	1 076,95	0,55	1 076,95	0,43		
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	166 751,40	84,79	202 733,39	81,39	-35 981,99	-17,75
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 417,11	1,74	2 271,29	0,91	1 145,82	50,45
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 024,75	0,52			1 024,75	
63330000 PART EMPLOYEUR FORMAT° CONT	1 058,36	0,54	928,29	0,37	130,07	14,01
63511000 C.F.E.	1 334,00	0,68	1 343,00	0,54	-9,00	-0,67

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 Au 30/06/22	en %	Du 01/10/20 Au 30/09/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Salaires et traitements	109 047,03	55,45	135 775,49	54,51	-26 728,46	-19,69
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	101 551,31	51,64	123 621,47	49,63	-22 070,16	-17,85
64120000 CONGES PAYES	-1 782,38	-0,91	4 203,02	1,69	-5 985,40	-142,41
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 784,70	3,45			6 784,70	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVE	2 493,40	1,27	4 140,00	1,66	-1 646,60	-39,77
64140010 INDEMNITE DE GERANCE			3 000,00	1,20	-3 000,00	-100,00
64190000 CHOMAGE PARTIEL ET INTEMPERI			811,00	0,33	-811,00	-100,00
- Charges sociales	43 860,83	22,30	36 824,17	14,78	7 036,66	19,11
64510000 COTISATIONS URSSAF	26 781,65	13,62	19 151,90	7,69	7 629,75	39,84
64520000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 237,51	1,14	2 099,75	0,84	137,76	6,56
64531000 COTIS PREVO RETRA NON CADRE	3 006,14	1,53	4 642,39	1,86	-1 636,25	-35,25
64532000 COTIS PREVO RETRA CADRE	1 805,77	0,92	2 948,91	1,18	-1 143,14	-38,76
64535000 COT CAISSE RETRAITE SALARIE	3 677,74	1,87			3 677,74	
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 586,36	2,33	3 955,58	1,59	630,78	15,95
64580000 PROV CHARGES SOC./CONGES			-1 028,25	-0,41	1 028,25	-100,00
64581000 PROV CH SOC CONGES A PAYER	-216,84	-0,11	2 702,94	1,09	-2 919,78	-108,02
64700100 AUTRES CHG SOCIALES CHQ VAC			1 923,65	0,77	-1 923,65	-100,00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARM	317,50	0,16	381,00	0,15	-63,50	-16,67
64800000 PERSONNEL STAGE/ DIVERS	1 665,00	0,85	46,30	0,02	1 618,70	
Total	-156 324,97	-79,49	-174 870,95	-70,20	18 545,98	-10,61
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	10 426,43	5,30	27 862,44	11,19	-17 436,01	-62,58
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	1 980,00	1,01			1 980,00	
78174000 REPR/PROV DEPREC DES CREANC	1 980,00	1,01			1 980,00	
+ Transferts de charges d'exploitation	1 372,27	0,70	9 233,86	3,71	-7 861,59	-85,14
79110000 TRANSFERT DE CHARGES EXO	1 372,27	0,70	9 233,86	3,71	-7 861,59	-85,14
+ Autres produits d'exploitation	1,81		39,33	0,02	-37,52	-95,40
75800000 ECART DE REGLEMENT	1,81		39,33	0,02	-37,52	-95,40
- Dotations amortissements et dépréciations	9 139,53	4,65	17 325,87	6,96	-8 186,34	-47,25
68110000 DOTAT AUX AMORT DES	9 139,53	4,65	13 651,87	5,48	-4 512,34	-33,05
68174000 DOTATION PROV DEPREC CLTS D			3 674,00	1,47	-3 674,00	-100,00
- Autres charges d'exploitation	0,39		1 194,47	0,48	-1 194,08	-99,97
65400000 PERTES/CREANCES IRRE			1 191,68	0,48	-1 191,68	-100,00
65800000 ECART DE REGLEMENT	0,39		2,79		-2,40	-86,02
Total	-5 785,84	-2,94	-9 247,15	-3,71	3 461,31	-37,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 640,59	2,36	18 615,29	7,47	-13 974,70	-75,07
+ Produits financiers	9,23		9,15		0,08	0,87
76800000 AUTRE PRODUIT FINANC	9,23		9,15		0,08	0,87
- Charges financières	208,18	0,11	426,66	0,17	-218,48	-51,21
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DET	208,18	0,11	426,66	0,17	-218,48	-51,21
Total	-198,95	-0,10	-417,51	-0,17	218,56	-52,35
RÉSULTAT COURANT	4 441,64	2,26	18 197,78	7,31	-13 756,14	-75,59
- Charges exceptionnelles (2)	0,12		20,95	0,01	-20,83	-99,43
67800000 Ecart de règlement Débit	0,12		20,95	0,01	-20,83	-99,43
- Impôt sur les bénéfices (IS)	666,00	0,34	2 414,00	0,97	-1 748,00	-72,41
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	666,00	0,34	2 414,00	0,97	-1 748,00	-72,41
Total	-666,12	-0,34	-2 434,95	-0,98	1 768,83	-72,64
RÉSULTAT EXERCICE	3 775,52	1,92	15 762,83	6,33	-11 987,31	-76,05

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 Au 30/06/22	en %	Du 01/10/20 Au 30/09/21	en %	Variation	
					en valeur	en %
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						



BILAN

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeur au 30/06/2022	Valeur au 30/09/2021	Valeur au 30/09/2020	Variation N/N-1	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	190	412	1 057	-222	-54 %
Immobilisations corporelles	41 761	50 679	60 265	-8 918	-18 %
Immobilisations financières	655	655	655		
Total actif immobilisé	42 607	51 746	61 977	-9 140	-18 %
Stocks et encours					
Avances & acomptes versés					
Créances clients	14 691	22 093	23 724	-7 402	-34 %
Créances sociales					
Créances fiscales		508	928	-508	-100 %
Autres créances	238		183	238	
Capital souscrit appelé - non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	76 828	57 386	49 673	19 442	34 %
Charges constatées d'avance		3 182	2 724	-3 182	-100 %
Total actif circulant	91 756	83 168	77 232	8 588	10 %
Ch. à répartir sur plusieurs exe.					
Primes de remboursement empr.					
Écarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	134 363	134 914	139 209	-551	
PASSIF					
Capital social	7 622	7 622	7 622		
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Réserves/ report à nouveau/ écarts	57 318	41 555	36 543	15 763	38 %
Résultat de l'exercice	3 776	15 763	17 013	-11 987	-76 %
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total capitaux propres	68 716	64 940	61 178	3 776	6 %
Autres fonds propres					
Provisions					
Dettes financières	16 813	34 889	44 956	-18 076	-52 %
Avances & acomptes reçus					
Dettes fournisseurs	2 641	2 238	8 392	402	18 %
Dettes sociales	39 909	24 841	18 683	15 068	61 %
Dettes fiscales	6 195	8 006	6 001	-1 812	-23 %
Autres dettes	90			90	
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
Total dettes	65 647	69 974	78 032	-4 327	-6 %
Écarts conversion passif					
TOTAL PASSIF	134 363	134 914	139 209	-551	

SIG & GRAPHIQUES

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 au 30/06/22	N	Du 01/10/20 au 30/09/21	N-1	Du 01/10/19 au 30/09/20	N-2
CHIFFRE D'AFFAIRES		196 658		249 101		227 126
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE		197 108		249 101		227 826
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		166 751		202 733		185 037
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		10 426		27 862		32 988
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 641		18 615		17 604
RÉSULTAT FINANCIER		-199		-418		-596
RÉSULTAT COURANT		4 442		18 198		17 009
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				-21		4
RÉSULTAT NET		3 776		15 763		17 013

Analyse des S.I.G.

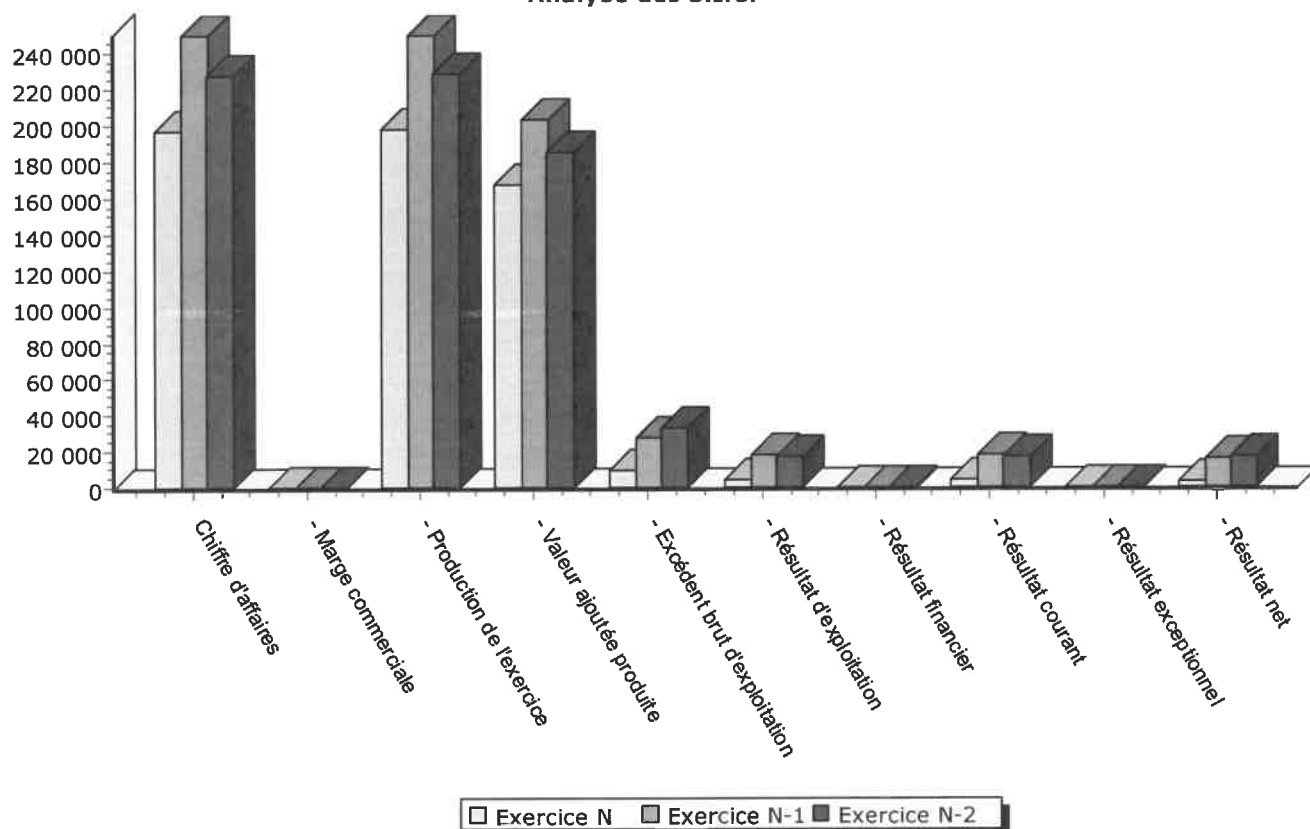


TABLEAU FINANCEMENT BIC

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

Distribution des résultats		Résultat net	3 775,52
		+ Dotations aux amortis, dépréciat., prov.	7 159,53
		+ Val. comptable des éléments d'actif cédés	
		- Produit des cessions d'éléments d'actif	()
		- Quote-part des subventions d'investis.	()
		AUTOFINANCEMENT	10 935,05
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations Incorporelles		Immobilisations Incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Capitaux propres		Capitaux propres	
Capital		Capital	
Subventions d'investissement		Subventions d'investissement	
Dettes financières		Dettes financières	
Emprunts remboursés (capital)	9 860,07	Emprunts réalisés	
Prélèvements des comptes courants	8 207,19		
TOTAL DES EMPLOIS	18 067,26	TOTAL DES RESSOURCES	10 935,05

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL -7 132,21

Augmentation de l'actif circulant		Diminution de l'actif circulant	
Stocks et en cours		Stocks et en cours	
Avances et acomptes versés sur commandes		Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	9 381,54
Autres créances		Autres créances	270,77
Charges constatées d'avance		Charges constatées d'avance	3 181,56
Diminution des dettes		Augmentation des dettes	
Dettes fournisseurs		Dettes fournisseurs	402,24
Autres dettes		Autres dettes	13 338,11
Avances et acomptes reçus sur commandes		Avances et acomptes reçus sur commandes	
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL DES EMPLOIS		TOTAL DES RESSOURCES	26 574,22

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT -26 574,22

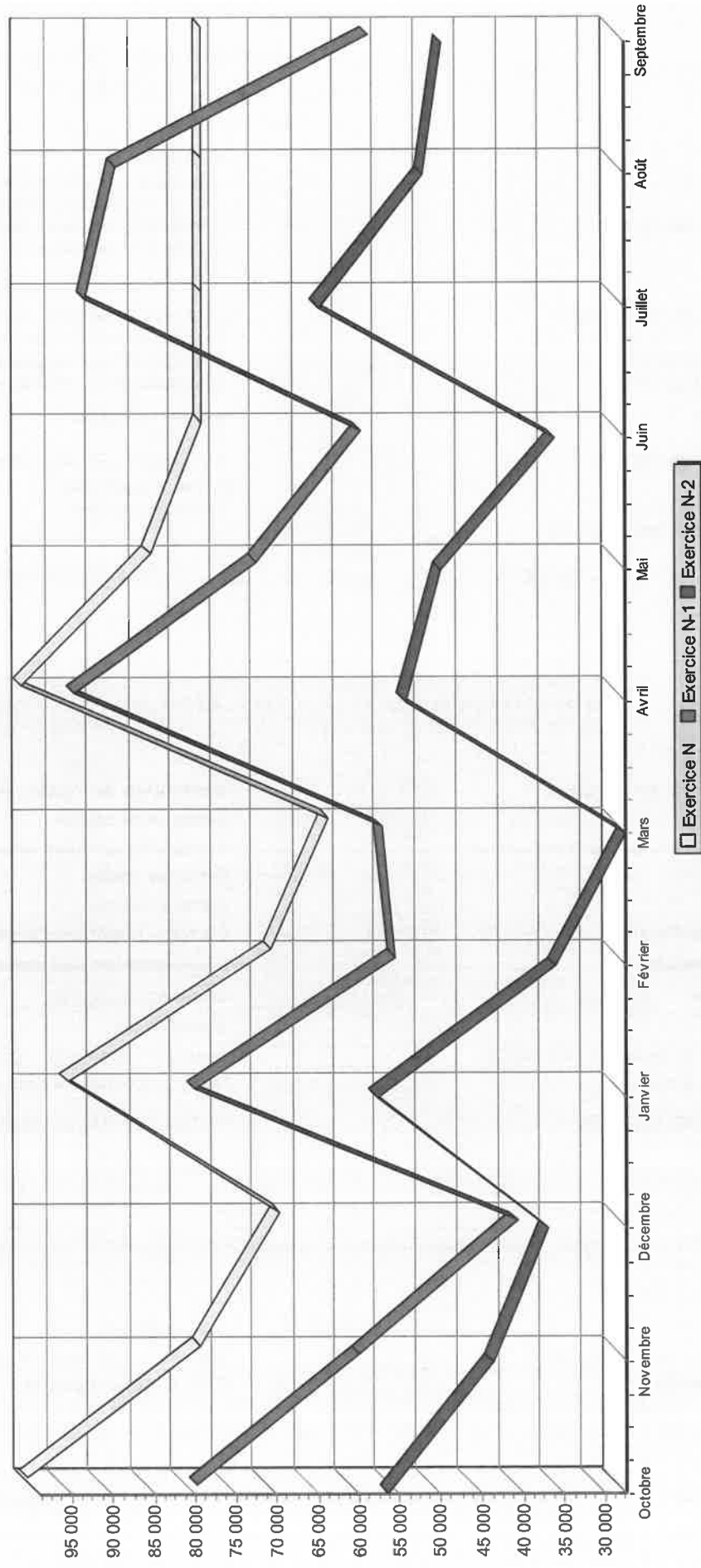
Disponibilités	19 442,01	Disponibilités	
Valeurs mobilières de placement		Valeurs mobilières de placement	
C. B. C. et découverts		C. B. C. et découverts	

VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE 19 442,01

EVOLUTION TRÉSORERIE CUMULÉE

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022



[Signature]

CABINET DERRUAU ARG

**Détail
des
Comptes Annuels**

Du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022

lw

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/22	Valeurs nettes au 30/09/21	Valeurs nettes au 30/09/20	Variation N / N-1 en valeur en %	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires	190,16	411,78	1 056,57	-221,62	-54
20500000 CONC DTS SIMIL BREVETS LICENCE	5 461,04	5 461,04	5 461,04		
28050000 AMORT CONC DTS SIMIL BREVETS	-5 270,88	-5 049,26	-4 404,47	-221,62	-4
Immobilisations corporelles					
Install. tech., matériel et outillages indus.					
21540000 MAT ET OUT INDUSTRIE	162,50	162,50	162,50		
28154000 AMORT MAT OUT INDUST	-162,50	-162,50	-162,50		
Autres immobilisations corporelles	41 761,22	50 679,13	60 265,46	-8 917,91	-18
21810000 INSTALLATION ET AGENCEMENT	67 277,64	67 277,64	66 653,64		
21830000 MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQU	18 941,65	18 941,65	16 624,90		
21840000 MOBILIER	14 769,64	14 769,64	14 289,64		
28181000 AMORT INST GLES AGENC AMEN DI	-31 785,60	-25 495,61	-17 093,36	-6 289,99	-25
28183000 AMORT MAT DE BUREAU ET INFOR	-17 063,61	-15 361,89	-12 239,36	-1 701,72	-11
28184000 AMORT DU MOBILIER	-10 378,50	-9 452,30	-7 970,00	-926,20	-10
Immobilisations financières (2)					
Autres immobilisations financières	655,25	655,25	655,25		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	655,25	655,25	655,25		
TOTAL	42 606,63	51 746,16	61 977,28	-9 139,53	-18
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Clients (3)	13 481,06	18 902,60	23 723,93	-5 421,54	-29
Clients douteux, litigieux (3)	2 904,00	6 864,00		-3 960,00	-58
41600000 CLIENTS DOUTEUX	2 904,00	6 864,00		-3 960,00	-58
Provisions pour dépréciations des clients (3)	-1 694,00	-3 674,00		-1 980,00	-54
49100000 PROV POUR DEPREC ACTIF CIRCULA	-1 694,00	-3 674,00		-1 980,00	-54
Autres créances (3)		508,47	1 111,16	-508,47	-100
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS			237,24		
44566300 TVA DEDUCTIBLE A 19.6%		508,47	690,72	-508,47	-100
46710000 PRET ALAUZET (TRESORERIE)			183,20		
Fournisseurs débiteurs	237,70			237,70	
Disponibilités	76 827,71	57 385,70	49 672,93	19 442,01	34
51210000 CREDIT AGRICOLE	52 036,33	32 603,55	34 899,93	19 432,78	60
51211000 CRCA EXCEDENT PRO LIVRET	24 791,38	24 782,15	14 773,00	9,23	
Charges constatées d'avance (3)		3 181,56	2 723,90	-3 181,56	-100
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		3 181,56	2 723,90	-3 181,56	-100
TOTAL	91 756,47	83 168,33	77 231,92	8 588,14	10
TOTAL GÉNÉRAL	134 363,10	134 914,49	139 209,20	-551,39	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au 30/09/21	Valeurs au 30/09/20	Variation N / N-1 en valeur en %	
CAPITAUX PROPRES					
Capital (dont versé : 7 622,44)	7 622,44	7 622,44	7 622,44		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 622,44			7 622,44	
10131000 CAPITAL DERRUAU LAURENT		15,24	15,24	-15,24	-100
10133000 CAPITAL DERRUAU PHILIPPE		30,48	30,48	-30,48	-100
10136000 CAPITAL DERRUAU JACQ		7 576,72	7 576,72	-7 576,72	-100
Réserves					
Réserve légale	762,30	762,30	762,30		
10610000 RESERVE LEGALE	762,30	762,30	762,30		
Autres réserves	251,60	251,60	251,60		
10680000 AUTRES RESERVES	251,60	251,60	251,60		
Report à nouveau	56 304,04	40 541,21	35 528,62	15 762,83	39
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	56 304,04	40 541,21	42 080,84	15 762,83	39
11900000 REPORT A NOUVEAU DEB			-6 552,22		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 775,52	15 762,83	17 012,59	-11 987,31	-76
SITUATION NETTE	68 715,90	64 940,38	61 177,55	3 775,52	6
TOTAL	68 715,90	64 940,38	61 177,55	3 775,52	6
AUTRES FONDS PROPRES					
TOTAL Bis					
PROVISIONS					
TOTAL					
DETTES (1)					
Emprts/dettes aup. des établiss. de crédit (2)	16 662,65	26 530,96	39 539,62	-9 868,31	-37
16470000 EMPRUNT 65 000 EUROS TRAVAUX	16 648,74	26 508,81	39 506,62	-9 860,07	-37
16884000 EMP AUPRES ETS DE CREDIT	13,91	22,15	33,00	-8,24	-37
Emprunts et dettes financières diverses (3)	150,39	8 357,58	5 416,34	-8 207,19	-98
45512000 C/C DERRUAU J.	150,39	8 357,58	5 416,34	-8 207,19	-98
Fournisseurs	2 640,64	2 238,40	8 392,01	402,24	18
Dettes fiscales et sociales	46 103,52	32 847,17	24 683,68	13 256,35	40
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	15 513,60	6 996,45	6 739,10	8 517,15	122
42820000 PROVISION POUR CONGES A PAYER	7 290,77	9 073,15	4 870,13	-1 782,38	-20
43100000 SECURITE SOCIALE	8 454,64	3 439,97	3 389,44	5 014,67	146
43735000 CAISSE RET PREVOY REUNICA	5 631,47	1 519,99	1 617,68	4 111,48	270
43738000 MUTUELLE VIASANTE	475,56	1 108,32	1 038,30	-632,76	-57
43820000 CHAR SO / CONGES PAY	2 486,10	2 702,94	1 028,25	-216,84	-8
43860000 ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	56,66			56,66	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE IR	676,47	197,12	255,98	479,35	243
44400000 ETAT : IMPOTS / LES BENEFICES	666,00	2 414,00		-1 748,00	-72
44551000 TVA A DECAISSER	2 555,00	1 236,00	1 789,00	1 319,00	107
44566300 TVA DEDUCTIBLE A 19.6%	235,76			235,76	
44571400 TVA COLLECTEE 20%	2 061,49	4 159,23	3 955,80	-2 097,74	-50
Autres dettes					
Clients créditeurs	90,00			90,00	
TOTAL	65 647,20	69 974,11	78 031,65	-4 326,91	-6
TOTAL GÉNÉRAL	134 363,10	134 914,49	139 209,20	-551,39	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

PASSIF

	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au 30/09/21	Valeurs au 30/09/20	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
(1) Dont à plus d'un an	3 351,24	13 340,58	26 508,81		
(1) Dont à moins d'un an	62 295,96	56 633,53	51 522,84		

Cpte de Résultat Détaillé

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 Au 30/06/22	Du 01/10/20 Au 30/09/21	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Variation N / N-1 (*) en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)					
Production vendue (biens et services)	196 658,43	249 101,41	227 125,92	-52 442,98	-21
70610000 HONORAIRES /TRAVAUX COMPTABLE	229 618,14	232 459,50	215 499,00	-2 841,36	-1
70630000 HONORAIRES /TRAVAUX FISCAUX	805,00	2 915,00	2 030,00	-2 110,00	-72
70640000 HONORAIRES /TRAVAUX JURIDIQUES	4 770,00	10 700,00	8 670,00	-5 930,00	-55
70650000 TRAVAUX DE CONSEIL	1 182,00	4 330,00	2 162,00	-3 148,00	-73
70690000 ACOMPTE / TRAVAUX	-29 765,71	6 611,91	7 568,42	-36 377,62	-550
70961000 RRR ACCORDES PAR L'ENTREPRISE	-9 951,00	-7 915,00	-8 803,50	-2 036,00	26
Montant net du chiffre d'affaires	196 658,43	249 101,41	227 125,92	-52 442,98	-21
Production immobilisée	450,00		700,00	450,00	
72600000 AVANTAGES EN NATURE	450,00		700,00	450,00	
Reprises sur provisions (amorts), transferts	3 352,27	9 233,86	1 494,25	-5 881,59	-64
78174000 REPR/PROV DEPREC DES CREANCES	1 980,00			1 980,00	
79110000 TRANSFERT DE CHARGES EXO	1 372,27	9 233,86	1 009,20	-7 861,59	-85
79120000 INDEMNITES JOURNALIERES RECUES			485,05		
Autres produits	1,81	39,33	1,78	-37,52	-95
75800000 ECART DE REGLEMENT	1,81	39,33	1,78	-37,52	-95
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	200 462,51	258 374,60	229 321,95	-57 912,09	-22
Charges d'exploitation (2)					
Autres achats et charges externes	30 357,03	46 368,02	42 788,53	-16 010,99	-35
60611000 EAU	111,67	266,83	294,78	-155,16	-58
60612000 ELECTRICITE		1 790,42	1 459,82	-1 790,42	-100
60613000 ELECTRICITE	1 549,77			1 549,77	
60614000 CARBURANT	651,25	1 154,60	589,27	-503,35	-44
60630000 FOURNITURE PETIT MAT ET MOBILE	80,34	724,40	434,32	-644,06	-89
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 166,10	2 241,28	1 881,97	-1 075,18	-48
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	6 788,70	8 567,49	8 406,12	-1 778,79	-21
61400000 CHARGES LOCATIVES	324,00	288,00	287,00	36,00	13
61520000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	1 849,58	1 947,54	2 308,86	-97,96	-5
61550000 ENTRETIEN REPAR. /BIENS MOBILIERS	351,64			351,64	
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 632,86	12 935,82	8 773,23	-9 302,96	-72
61610000 ASS. MULTIRISQUES	2 035,33	1 727,97	1 618,98	307,36	18
61810000 DOCUMENTATION GENERA	127,33	125,37	121,45	1,96	2
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	347,70	331,05	550,79	16,65	5
61850000 FRAIS DE COLLOQUE, SEMINAIRES	900,00		2 273,00	900,00	
62260000 HONORAIRES	4 720,00	5 956,70	1 941,50	-1 236,70	-21
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	227,52	277,31	247,76	-49,79	-18
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	390,00	1 018,00	708,00	-628,00	-62
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS SALARIES		48,00	4 034,36	-48,00	-100
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 105,89	1 275,15	1 444,81	-169,26	-13
62570000 MISSIONS - RECEPTIONS		349,60	349,55	-349,60	-100
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 210,35	2 112,43	1 814,54	-902,08	-43
62610000 TELEPHONE	756,84	941,58	844,95	-184,74	-20
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMI.	953,21	1 211,53	1 226,47	-258,32	-21
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	1 076,95	1 076,95	1 177,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 417,11	2 271,29	1 983,56	1 145,82	50
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 024,75			1 024,75	
63330000 PART EMPLOYEUR FORMAT° CONTINU	1 058,36	928,29	614,56	130,07	14
63511000 C.F.E.	1 334,00	1 343,00	1 369,00	-9,00	-1

Cpte de Résultat Détaillé

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du Au	01/10/21 30/06/22	Du Au	01/10/20 30/09/21	Du Au	01/10/19 30/09/20	Variation N / N-1 (*)	
							en valeur	en %
Salaires et traitements		109 047,03		135 775,49		119 452,15	-26 728,46	-20
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS		101 551,31		123 621,47		106 299,02	-22 070,16	-18
64120000 CONGES PAYES		-1 782,38		4 203,02		1 153,13	-5 985,40	-142
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS		6 784,70					6 784,70	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		2 493,40		4 140,00			-1 646,60	-40
64140010 INDEMNITE DE GERANCE				3 000,00		12 000,00	-3 000,00	-100
64190000 CHOMAGE PARTIEL ET INTEMPERIES				811,00			-811,00	-100
Charges sociales		43 860,83		36 824,17		30 613,31	7 036,66	19
64510000 COTISATIONS URSSAF		26 781,65		19 151,90		16 354,10	7 629,75	40
64520000 COTISATIONS PREVOYANCE		2 237,51		2 099,75		1 837,88	137,76	7
64531000 COTIS PREVO RETRA NON CADRE		3 006,14		4 642,39		3 870,72	-1 636,25	-35
64532000 COTIS PREVO RETRA CADRE		1 805,77		2 948,91		2 600,67	-1 143,14	-39
64535000 COT CAISSE RETRAITE SALARIE		3 677,74					3 677,74	
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDI		4 586,36		3 955,58		3 390,09	630,78	16
64580000 PROV CHARGES SOC./CONGES				-1 028,25		225,65	1 028,25	-100
64581000 PROV CH SOC CONGES A PAYER		-216,84		2 702,94			-2 919,78	-108
64700100 AUTRES CHG SOCIALES CHQ VACANC				1 923,65		2 080,20	-1 923,65	-100
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARM		317,50		381,00		254,00	-63,50	-17
64800000 PERSONNEL STAGE/ DIVERS		1 665,00		46,30			1 618,70	
Autres charges de personnel (Charges sociales)								
Dotations aux amortissements et dépréciations								
Sur immobilisations : dotations aux amortis.		9 139,53		13 651,87		13 378,22	-4 512,34	-33
68110000 DOTAT AUX AMORT DES		9 139,53		13 651,87		13 378,22	-4 512,34	-33
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				3 674,00			-3 674,00	-100
68174000 DOTATION PROV DEPREC CLTS DOU				3 674,00			-3 674,00	-100
Autres charges		0,39		1 194,47		3 501,78	-1 194,08	-100
65400000 PERTES/CREANCES IRRE				1 191,68		3 500,00	-1 191,68	-100
65800000 ECART DE REGLEMENT		0,39		2,79		1,78	-2,40	-86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		195 821,92		239 759,31		211 717,55	-43 937,39	-18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 640,59		18 615,29		17 604,40	-13 974,70	-75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)		9,23		9,15		9,09	0,08	1
76800000 AUTRE PRODUIT FINANC		9,23		9,15		9,09	0,08	1
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		9,23		9,15		9,09	0,08	1
Charges financières								
Intérêts et charges assimilées (4)		208,18		426,66		604,80	-218,48	-51
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE		208,18		426,66		594,93	-218,48	-51
66160000 INTERETS BANCAIRES						9,87		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		208,18		426,66		604,80	-218,48	-51
RÉSULTAT FINANCIER		-198,95		-417,51		-595,71	218,56	-52

Cpte de Résultat Détaillé

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

	Du 01/10/21 Au 30/06/22	Du 01/10/20 Au 30/09/21	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Variation N / N-1 (*) en valeur en %	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 441,64	18 197,78	17 008,69	-13 756,14	-76
Produits exceptionnels					
Sur opérations en capital			24,00		
77800000 Ecart de règlement Crédit			24,00		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			24,00		
Charges exceptionnelles					
Sur opérations en capital	0,12	20,95	20,10	-20,83	-99
67800000 Ecart de règlement Débit	0,12	20,95	20,10	-20,83	-99
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,12	20,95	20,10	-20,83	-99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-0,12	-20,95	3,90	20,83	-99
Impôt sur les bénéfices	666,00	2 414,00		-1 748,00	-72
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	666,00	2 414,00		-1 748,00	-72
TOTAL DES PRODUITS	200 471,74	258 383,75	229 355,04	-57 912,01	-22
TOTAL DES CHARGES	196 696,22	242 620,92	212 342,45	-45 924,70	-19
Bénéfice ou Perte	3 775,52	15 762,83	17 012,59	-11 987,31	-76

CABINET DERRUAU ARG

ANNEXE

Du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022

W

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Produites	Informations	
	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		

IMMOB. CORPORELLES

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 461		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		163		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	67 278		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	33 711		
FINANCIERES		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	101 152		
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		655		
TOTAL			655		
TOTAL GENERAL			107 268		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			5 461	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				163	
		Inst. gal. agen. amé. divers			67 278	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			33 711	
FINANCIERES		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			101 152	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				655	
TOTAL					655	
TOTAL GENERAL					107 268	

AMORTISSEMENTS

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 049	222		5 271
TOTAL	5 049	222		5 271
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	163			163
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	25 496	6 290		31 786
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	24 814	2 628		27 442
Emballages récupérables divers				
TOTAL	50 472	8 918		59 390
TOTAL GENERAL	55 522	9 140		64 661

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	655		655
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 904	2 904	
	Autres créances clients	13 481	13 481	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	238	238	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	17 278	16 623	655
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ETAT DES DETTES

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	16 663	13 311	3 351	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 641	2 641		
Personnel & comptes rattachés		22 804	22 804		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		17 104	17 104		
Etat & Impôts sur les bénéfices		666	666		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		4 852	4 852		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		676	676		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		150	150		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		90	90		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		65 647	62 296	3 351	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	9 860			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

CABINET DERRUAU ARG

**Etats
Fiscaux**

Du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022

W

Désignation de l'entreprise		CABINET DERRUAU ARG		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		1 Place Imbert		12390 RIGNAC				
SIRET		3 9 4 7 0 0 2 5 6 0 0 0 3 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le				
				3 0 0 6 2 0 2 2				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
				3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	5 461	016	5 271		
	Immobilisations corporelles *		028	101 151	030	59 390		
	Immobilisations financières * (1)		040	655	042	655		
	Total I (5)		044	107 268	048	64 661		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 385	070	1 694		
		Autres * (3)	072	238	074	238		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	76 828	086	76 828		
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	93 450	098	1 694		
	Total général (I + II)		110	200 718	112	66 355		
					134 363			
PASSIF				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		7 622			
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		762			
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		252			
	Report à nouveau		134		56 304			
	Résultat de l'exercice		136		3 776			
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		68 716			
	Provisions pour risques et charges Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		16 663			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 641			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 150)		172		46 344			
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		65 647				
Total général (I + II + III)		180		134 363				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	3 351
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

W

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CABINET DERRUAU ARG

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 0 0 6 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens		215		214		
			services *		217		218	196 658	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	450
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	3 354
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	200 463	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	30 357
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 334)						244	3 417
	Rémunérations du personnel*							250	109 047
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	43 861
	Dotations aux amortissements*							254	9 140
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262		
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260	1 077					
Total des charges d'exploitation (II)							264	195 822	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	4 641	
Produits financiers (III) 280 9							294	208	
Charges financières (V)							290		
Produits exceptionnels (IV)							300		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	306	666		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							310	3 776	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							314		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	3 776	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	666		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	4 442	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	4 442	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

W

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>CABINET DERRUAU ARG</u>						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	5 461	412		414		416	5 461	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	163	442		444		446	163	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	67 278	452		454		456	67 278	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	33 711	472		474		476	33 711	
Immobilisations financières		480	655	482		484		486	655	
TOTAL		490	107 268	492		494		496	107 268	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	5 049	502	222	504		506	5 271	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	163	532		534		536	163	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	25 496	542	6 290	544		546	31 786	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	24 814	562	2 628	564		566	27 442	
TOTAL		570	55 522	572	9 140	574		576	64 661	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL				596		585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

W

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CABINET DERRUAU ARG

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650	3 674	652		654	1 980	656	1 694
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 674	682		684	1 980	686	1 694

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	39 343
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 868
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

W

Désignation de l'entreprise : CABINET DERRUAU ARG		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 30/06/2022	
Durée en nombre de mois		9	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	196 658
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	196 658
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	450
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	452
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	3 559
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	20 009
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	23 569
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 173 542
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	173 542
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	262 211	Effectifs au sens de la CVAE * 023 4
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	0 1 / 1 0 / 2 0 2 1 160 3 0 / 0 6 / 2 0 2 2	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

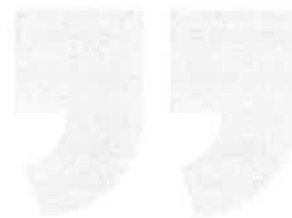
SOMMAIRE

CABINET DERRUAU ARG

Du 01/10/2021 au 30/06/2022

Attestation d'Expert Comptable	2
Etats de Gestion	3
Soldes intermédiaires	4
Bilan synthétique	7
Tableau de financement	9
Détail des comptes annuels	11
Bilan Actif Détaillé	12
Bilan Passif Détaillé	13
Compte de Résultat Détaillé	15
Annexe des comptes annuels	18
Sommaire de l'annexe	19
Etat des Immo. corporelles	20
Etat des Amortissements	21
Etat des Créances	22
Etat des Dettes	23
Etats fiscaux	24

W



Cabinet @COM Rouergue

Impasse de Canaguet
Route de Conques
12850 RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2021**
au **30/06/2022**



W

Sommaire

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

<i>Comptes annuels</i>	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat</i>	4
<i>Annexe comptable</i>	6
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	18
<i>Détail des comptes</i>	19
<i>Dossier fiscal</i>	33

Comptes annuels

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brev ets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	51 123		51 123	51 123
	Autres immobilisations incorporelles	511 357		511 357	511 357
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	153 268	142 460	10 808	18 714
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 483 072		1 483 072	872 465
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 483		10 483	10 483
TOTAL (II)		2 209 303	142 460	2 066 843	1 464 142
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN -COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	371 858	27 636	344 222	311 928
	Autres créances	81 498		81 498	83 389
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 918		11 918	11 918
	DISPONIBILITES	859 390		859 390	820 621
	Charges constatées d'avance	2 482		2 482	3 190
	TOTAL (III)	1 327 147	27 636	1 299 511	1 231 046
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 536 450	170 096	3 366 355	2 695 188

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

W

Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	600 070	600 070
	RESERVES		
	Réserv e légale	60 007	60 007
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées	5 510	5 510
	Autres réserv es	377 186	377 186
	Report à nouveau	8 224	(13 496)
	Résultat de l'exercice	230 056	121 720
	Subv entions d'inv estissement Prov isions réglementées	3 672	984
	Total des capitaux propres	1 284 725	1 151 981
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Av ances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Prov isions pour risques Prov isions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires conv ertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières div ers (3) Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 156 266	753 515
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	299 543 190 887	134 775 214 376
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 847	27 263
	Produits constatés d'av ance (1)	426 086	413 279
	Total des dettes	2 081 630	1 543 207
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 366 355	2 695 188
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		230 056,41	121 720,30
(1) Dettes et produits constatés d'av ance à moins d'un an		1 113 998	902 188
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

				30/06/2022	30/06/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 384 699		1 384 699	1 353 174
	Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699		1 384 699	1 353 174
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			20 000	13 933
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			40 122	79 409
	Autres produits			14	2 375
	Total des produits d'exploitation (1)			1 444 835	1 448 890
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			668 529	618 206
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 441	13 437
	Salaires et traitements			388 659	454 054
	Charges sociales du personnel			101 055	130 045
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 906	14 833
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			27 636	44 686	
Dotations aux provisions					
Autres charges			97	2 537	
Total des charges d'exploitation (2)			1 208 324	1 277 798	
RESULTAT D'EXPLOITATION			236 511	171 092	

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		236 511	171 092
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	60 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 483	298
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		62 483	298
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 221	5 152
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 221	5 152
RESULTAT FINANCIER		56 262	(4 854)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		292 773	166 238
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	966	
	Sur opérations en capital	1 400	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 366	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 688	693
Total des charges exceptionnelles		2 688	693
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(322)	(693)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		62 395	43 825
TOTAL DES PRODUITS		1 509 684	1 449 188
TOTAL DES CHARGES		1 279 628	1 327 468
RESULTAT DE L'EXERCICE		230 056	121 720

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 366 355** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 509 684** euros et un total **charges** de **1 279 628** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **230 056** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	562 480					562 480
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	562 480					562 480
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	73 634					73 634
	Matériel de transport	22 074				107	21 967
	Matériel de bureau, mobilier	57 667					57 667
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 375				107	153 268
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	872 465		610 607			1 483 072
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 483					10 483
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	882 948		610 607			1 493 555
TOTAL		1 598 803		610 607		107	2 209 303

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	71 275	1 437		72 712
Matériel de transport	20 164	1 120	107	21 177
Matériel de bureau, mobilier	43 222	5 349		48 571
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 660	7 906	107	142 460
TOTAL	134 660	7 906	107	142 460

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

W

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	984	2 688			3 672
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	984	2 688			3 672
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	44 686	27 636	44 686		27 636
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	44 686	27 636	44 686		27 636
TOTAL GENERAL		45 670	30 324	44 686		31 308
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 636 2 688	44 686		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

W

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 483		10 483
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	371 858	371 858	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 279	47 279	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 190	15 190	
	Débiteurs divers	19 029	19 029	
	Charges constatées d'avances	2 482	2 482	
TOTAL DES CREANCES		466 322	455 839	10 483
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 156 266	188 635	767 928	199 704
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	299 543	299 543		
	Personnel et comptes rattachés	59 805	59 805		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 089	36 089		
	Impôts sur les bénéfices	20 919	20 919		
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 308	70 308		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 766	3 766		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	8 847	8 847		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	426 086	426 086		
TOTAL DES DETTES		2 081 630	1 113 998	767 928	199 704
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		540 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		137 333			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

W

Fonds Commercial

	30/06/2022	Observations
Achetés avec protection juridique	461 044	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	101 436	
TOTAL	562 480	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		124 110
Autres créances clients		121 210
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	76 020	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	45 190	
Autres créances		2 900
INTS COURUS DE PLACEMENT	2 900	

Charges à payer

30/06/2022

Total des Charges à payer		247 038
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		206
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	206	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		159 027
FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	19 200	
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	139 827	
Dettes fiscales et sociales		81 644
PERS CONGES A PAYER	34 441	
PERS RTT & MODUL A PAYER	6 864	
PERS PRIMES A PAYER	18 500	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	9 962	
ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	2 402	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	6 475	
ETAT CHARGES A PAYER	2 268	
CAP - CONTRIB. FORMATION (TA & FC)	733	
Autres dettes		6 161
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	5 382	
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	779	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 482	2 482
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 482

Capital social

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 436,00	57,5000	600 070,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 436,00	57,5000	600 070,00

Engagements financiers

	30/06/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		46 335	
		46 335	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		46 335	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

30/06/2022

Remarque :
DERRUAU ARG et DERRUAU AUDIT & CONSEIL - Exercice de 9 mois

w

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 066 843	61,40	1 464 142	54,32	602 701	41,16
Fonds Commercial	51 123	1,52	51 123	1,90		
207000 FONDS COMMERCIAL CECOR	42 347	1,26	42 347	1,57		
207100 FONDS COMMERCIAL POUZOULET	8 776	0,26	8 776	0,33		
Autres immobilisations incorporelles	511 357	15,19	511 357	18,97		
208000 AUTRES IMMOB INCORPORELLES	409 921	12,18	409 921	15,21		
208100 MALI DE FUSION CECOR	101 436	3,01	101 436	3,76		
Autres immobilisations corporelles	10 808	0,32	18 714	0,69	(7 906)	-42,25
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	73 634	2,19	73 634	2,73		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	21 967	0,65	22 074	0,82	(107)	-0,48
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	24 938	0,74	24 938	0,93		
218400 MOBILIER	32 729	0,97	32 729	1,21		
281810 AMORT AMENAG AGENCEMENTS DIVE	(72 712)	-2,16	(71 275)	-2,64	(1 437)	-2,02
281820 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(21 177)	-0,63	(20 164)	-0,75	(1 013)	-5,03
281830 AMORT MATERIEL BUREAU & INFORMA	(16 085)	-0,48	(11 640)	-0,43	(4 445)	-38,19
281840 AMORT MOBILIER	(32 486)	-0,97	(31 582)	-1,17	(904)	-2,86
Autres participations	1 483 072	44,06	872 465	32,37	610 607	69,99
261000 TITRES PART ACOM COGEX	872 465	25,92	872 465	32,37		
261110 TITRES PART DERRUAU ARG	340 922	10,13			340 922	
261120 TITRES PART DERRUAU AUDIT CONSEIL	269 685	8,01			269 685	
Autres immobilisations financières	10 483	0,31	10 483	0,39		
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	2 683	0,08	2 683	0,10		
275760 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	7 800	0,23	7 800	0,29		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 299 511	38,60	1 231 046	45,68	68 466	5,56
Créances clients et comptes rattachés	344 222	10,23	311 928	11,57	32 294	10,35
041D Collectif clients débiteurs	237 173	7,05	242 966	9,01	(5 794)	-2,38
041D ACOM COLLECTIF CLIENTS @COM IG	13 476	0,40			13 476	
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	76 020	2,26	113 648	4,22	(37 628)	-33,11
418190 CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	45 190	1,34			45 190	
491000 DEPRECIATION CLIENTS	(27 636)	-0,82	(44 686)	-1,66	17 050	38,16
Autres créances	81 498	2,42	83 389	3,09	(1 890)	-2,27
040D Collectif fournisseurs débiteurs	16 527	0,49	3 340	0,12	13 187	394,82
040D ACOM COLLECTIF FOURNISSEURS @COM IG	2 502	0,07			2 502	
425000 PERS AVANCES ET ACOMPTES			500	0,02	(500)	-100,00
445660 TVA DEDUCTIBLE	20 690	0,61	12 563	0,47	8 128	64,70
445800 TVA A REGULARISER	84		231	0,01	(147)	-63,47
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	26 505	0,79	17 415	0,65	9 089	52,19
451150 GROUPE - DERRUAU ARG	91				91	
451200 GROUPE - DERRUAU AUDIT CONSEIL	15 099	0,45			15 099	
451500 GROUPE - SCI LES SIGNES			40 377	1,50	(40 377)	-100,00
468700 DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECE			8 963	0,33	(8 963)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	11 918	0,35	11 918	0,44		
508110 CREDIT AGRICOLE PARTS SOCIALES	11 918	0,35	11 918	0,44		
Disponibilités	859 390	25,53	820 621	30,45	38 770	4,72
512000 BANQUE CREDIT AGRICOLE	479 484	14,24	379 211	14,07	100 273	26,44
512100 SOCIETE GENERALE	55 962	1,66			55 962	
512135 BANQUE POPULAIRE 403	120 745	3,59	240 510	8,92	(119 766)	-49,80

Détail de l'Actif

		01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
512201	BANQUE POPULAIRE - CAT	200 000	5,94	200 000	7,42		
518800	INTS COURUS DE PLACEMENT	2 900	0,09	600	0,02	2 300	383,33
531000	CAISSE ST GENIEZ	300	0,01	300	0,01		
Charges constatées d'avance		2 482	0,07	3 190	0,12	(708)	-22,20
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 482	0,07	3 190	0,12	(708)	-22,20
TOTAL DU BILAN ACTIF		3 366 355	100,00	2 695 188	100,00	671 166	24,90

Détail du Passif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	1 284 725	38,16	1 151 981	42,74	132 744	11,52
Capital Social ou individuel	600 070	17,83	600 070	22,26		
101300 CAPITAL SOCIAL	600 070	17,83	600 070	22,26		
Réserve légale	60 007	1,78	60 007	2,23		
106110 RESERVE LEGALE	60 007	1,78	60 007	2,23		
Réserves réglementées	5 510	0,16	5 510	0,20		
106200 RESERVES INDISPONIBLES	5 510	0,16	5 510	0,20		
Autres réserves	377 186	11,20	377 186	13,99		
106800 AUTRES RESERVES	377 186	11,20	377 186	13,99		
Report à nouveau	8 224	0,24	(13 496)	-0,50	21 720	160,94
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	8 224	0,24	(13 496)	-0,50	21 720	160,94
Résultat de l'exercice	230 056	6,83	121 720	4,52	108 336	89,00
Provisions réglementées	3 672	0,11	984	0,04	2 688	273,24
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	3 672	0,11	984	0,04	2 688	273,24
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	2 081 630	61,84	1 543 207	57,26	538 422	34,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 156 266	34,35	753 515	27,96	402 751	53,45
164101 EMPRUNT BPO 08815406 COGEX	641 019	19,04	753 393	27,95	(112 374)	-14,92
164102 EMPRUNT SG 222060101399 DERRUEAU	515 041	15,30			515 041	
168840 INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	206	0,01	122		84	68,28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 543	8,90	134 775	5,00	164 768	122,25
040C Collectif fournisseurs créditeurs	4 644	0,14	3 301	0,12	1 342	40,66
040C ACOM COLLECTIF FOURNISSEURS @COM IG	135 872	4,04	26 982	1,00	108 890	403,57
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	19 200	0,57	104 491	3,88	(85 291)	-81,63
408190 FOURN @COM FACT NON PARVENUES	139 827	4,15			139 827	
Dettes fiscales et sociales	190 887	5,67	214 376	7,95	(23 489)	-10,96
428200 PERS CONGES A PAYER	34 441	1,02	37 782	1,40	(3 341)	-8,84
428210 PERS RTT & MODUL A PAYER	6 864	0,20	6 258	0,23	606	9,69
428250 PERS PRIMES A PAYER	18 500	0,55	18 500	0,69		
431000 URSSAF	10 234	0,30	10 767	0,40	(533)	-4,95
437140 MUTUELLE OCSO	4 735	0,14	6 120	0,23	(1 385)	-22,63
437150 RETRAITE & PREVOYANCE	2 282	0,07	2 468	0,09	(186)	-7,53
438200 ORG SOC CH/CONGES A PAYER	9 962	0,30	11 132	0,41	(1 170)	-10,51
438210 ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	2 402	0,07	2 190	0,08	212	9,68
438250 ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PA	6 475	0,19	5 920	0,22	555	9,38
438600 ORG SOC CHARGES A PAYER			6 408	0,24	(6 408)	-100,00
442100 ETAT PRELEV IR SUR SALAIRES	766	0,02	648	0,02	118	18,15
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES	20 919	0,62	32 282	1,20	(11 363)	-35,20
445510 TVA A DECAISSER	9 688	0,29	13 527	0,50	(3 839)	-28,38
445711 TVA COLLECTEE 19,6 %	712	0,02	715	0,03	(3)	-0,42
445716 TVA COLLECTEE 20 %	40 603	1,21	38 574	1,43	2 029	5,26
445870 TVA S/FACT A ETABLIR	19 305	0,57	18 941	0,70	363	1,92
448600 ETAT CHARGES A PAYER	2 268	0,07	2 144	0,08	124	5,76
448601 CAP - CONTRIB. FORMATION (TA & FC)	733	0,02			733	

Détail du Passif

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Autres dettes	8 847	0,26	27 263	1,01	(18 415)	-67,55
041C Collectif clients créditeurs	2 686	0,08	7 179	0,27	(4 493)	-62,58
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR HG	5 382	0,16			5 382	
467200 DEBIT CRED DIVERS CFS			19 405	0,72	(19 405)	-100,00
468600 DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	779	0,02	679	0,03	100	14,79
Produits constatés d'avance	426 086	12,66	413 279	15,33	12 807	3,10
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	392 078	11,65	384 304	14,26	7 774	2,02
487100 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CFS	34 008	1,01	28 975	1,08	5 033	17,37
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 366 355	100,00	2 695 188	100,00	671 166	24,90

W

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	1 444 835	104,34	1 448 890	107,07	(4 055)	-0,28
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
Production vendue Services FRANCE	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
706110 HONO COMPTA 20% Rodez Onet	516 328	37,29	532 654	39,36	(16 326)	-3,07
706111 HONO COMPTA 20% Marcillac Vall	178 842	12,92	177 737	13,13	1 105	0,62
706112 HONO COMPTA 20% St Geniez d'O	153 374	11,08	177 858	13,14	(24 485)	-13,77
706210 HONO SOCIAL 20% Rodez Onet	177 353	12,81	163 577	12,09	13 776	8,42
706211 HONO SOCIAL 20% Marcillac Vall	30 554	2,21	27 705	2,05	2 849	10,28
706212 HONO SOCIAL 20% St Geniez d'O	38 436	2,78	41 659	3,08	(3 223)	-7,74
706310 HONO JURIDIQ 20% Rodez Onet	93 299	6,74	60 786	4,49	32 513	53,49
706311 HONO JURIDIQ 20% Marcillac Val	24 617	1,78	18 360	1,36	6 257	34,08
706312 HONO JURIDIQ 20% St Geniez d'O	22 252	1,61	20 428	1,51	1 824	8,93
706410 HONO CONSEIL 20% Rodez Onet	1 094	0,08	1 833	0,14	(739)	-40,30
706411 HONO CONSEIL 20% Marcillac Val	387	0,03			387	
706821 PRESTATIONS SOCIAL IG 20%	23 964	1,73	61		23 903	N/S
706881 PRESTATIONS DIVERSES IG 20%	31 200	2,25	31 200	2,31		
708710 HONO CFS 20% Rodez Onet	23 674	1,71	21 273	1,57	2 400	11,28
708711 HONO CFS 20% Marcillac Vallon	8 074	0,58	6 796	0,50	1 278	18,81
708712 HONO CFS 20% St Geniez d'Olt	6 907	0,50	7 301	0,54	(394)	-5,39
708810 HONO FR DIV 20% Rodez Onet	37 643	2,72	46 281	3,42	(8 638)	-18,66
708811 HONO FR DIV 20% Marcillac Vall	13 352	0,96	14 206	1,05	(854)	-6,01
708812 HONO FR DIV 20% St Geniez d'O	11 266	0,81	15 237	1,13	(3 970)	-26,06
708830 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Rod	3 252	0,23	116	0,01	3 136	N/S
708831 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Marc	963	0,07	24		939	N/S
708832 HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% St G	676	0,05	24		652	N/S
709670 VAR TRAVAUX D'AVANCE CFS	(5 033)	-0,36	(2 636)	-0,19	(2 397)	-90,93
709680 VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(504)	-0,04	(548)	-0,04	44	8,03
709610 VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	28 045	2,03	(5 897)	-0,44	33 942	575,58
709620 VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	8 817	0,64	(478)	-0,04	9 295	N/S
709630 VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(44 132)	-3,19	(2 383)	-0,18	(41 749)	N/S
Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	31 525	2,33
Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03	6 067	43,54
740000 SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	20 000	1,44	13 933	1,03	6 067	43,54
Reprises sur provisions, transferts de charges	40 122	2,90	79 409	5,87	(39 287)	-49,47
781740 REP DEPRECIATIONS CREANCES	44 686	3,23	64 657	4,78	(19 971)	-30,89
791000 TRANSF CHARGES EXPLOITATION			8 613	0,64	(8 613)	-100,00
791400 TRANSF CHARGES SOCIAL			6 139	0,45	(6 139)	-100,00
791641 TRANSF CHARGES SOCIAL (IJSS et Prév)	(4 564)	-0,33			(4 564)	
Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	(2 360)	-99,39
758000 PRODUITS DIV GESTION COURANTE	14		2 375	0,18	(2 360)	-99,39
Total des charges d'exploitation	1 208 324	87,26	1 277 798	94,43	(69 474)	-5,44
Autres achats et charges externes	668 529	48,28	618 206	45,69	50 323	8,14
604000 ACHATS PRESTATIONS DIVERSES HG	2 680	0,19			2 680	
604050 ACHATS PRESTATIONS HG - JURIDIQUE	389	0,03	2 845	0,21	(2 456)	-86,34
604100 ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	25 000	1,81			25 000	
604200 ACHATS PREST. IG - SOCIAL	136 995	9,89	140 807	10,41	(3 812)	-2,71

Détail du Compte de Résultat

		01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
604300	ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	44 470	3,21	42 360	3,13	2 110	4,98
604310	ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	5 055	0,37			5 055	
604500	ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTAB	10 000	0,72	10 000	0,74		
604700	ACHATS PREST. IG - CFS	17 322	1,25	19 405	1,43	(2 083)	-10,73
604800	ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	2 706	0,20	2 535	0,19	171	6,75
604810	ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	165	0,01	2 700	0,20	(2 535)	-93,89
606100	ELECTRICITE//FIOUL CHAUFFAGE	4 726	0,34	6 172	0,46	(1 446)	-23,43
606112	EAU	669	0,05	741	0,05	(72)	-9,68
606115	CARBURANT	3 168	0,23	2 297	0,17	870	37,88
606300	FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	1 740	0,13	2 412	0,18	(671)	-27,84
606350	FOURNIT BURAUTIQUE TIPSO IG			748	0,06	(748)	-100,00
606400	FOURNIT ADMINISTRATIVES	4 341	0,31	6 092	0,45	(1 751)	-28,75
606800	AUTRES FOURNITURES IG						
611100	SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	39 600	2,86	45 422	3,36	(5 822)	-12,82
611110	SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Hors forfait	1 362	0,10			1 362	
611150	SOUS-TRAITANCE KANTIX	2 381	0,17	2 056	0,15	325	15,82
613200	LOCATIONS SCI DES SIGNES/SCI MAR	58 260	4,21	57 467	4,25	793	1,38
613210	LOCATION CALVET	4 290	0,31	4 290	0,32		
613220	LOCATION LANDIE	11 090	0,80	11 090	0,82		
613511	LOCATION MACH AFFRANCHIR	226	0,02	220	0,02	6	2,68
613514	LOCATION CREDIPAR (PEUGEOT 208	3 529	0,25			3 529	
613600	LOCATION FONTAINE A EAU	266	0,02	279	0,02	(13)	-4,62
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	136	0,01			136	
615200	ENTRETIEN IMMOBILIER	8 954	0,65	10 765	0,80	(1 812)	-16,83
615500	ENTRETIEN MAT ET MOB			1 148	0,08	(1 148)	-100,00
615532	ENTRETIEN VEHICULE	2 869	0,21	4 084	0,30	(1 214)	-29,74
615600	MAINTENANCE GENERALE	4 278	0,31	4 074	0,30	203	4,99
615700	TRAITEMENT DECHETS/ARCHIVES	116	0,01			116	
616000	PRIMES D'ASSURANCES IG	5 475	0,40	5 011	0,37	464	9,26
616050	PRIMES D'ASSURANCES HG	2 311	0,17	2 486	0,18	(175)	-7,05
618100	DOCUMENTATION GENERALE HG	740	0,05	840	0,06	(100)	-11,96
618150	DOCUMENTATION GENERALE IG	1 924	0,14	1 860	0,14	64	3,43
622500	PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENT	46 534	3,36	39 657	2,93	6 876	17,34
622510	PRESTATIONS HOLDING IG - @COM RH	6 300	0,45	9 480	0,70	(3 180)	-33,54
622520	PRESTATIONS HOLDING IG - AUTRES			(8 865)	-0,66	8 865	100,00
622620	HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,03	1 275	0,09	(852)	-66,82
622655	DEPENSES DE FORMATION IG	2 934	0,21	3 070	0,23	(136)	-4,43
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	28		43		(15)	-34,30
622800	PRESTATIONS JPV ROUERQUE	140 800	10,17	124 800	9,22	16 000	12,82
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	2 076	0,15	2 260	0,17	(184)	-8,14
623200	PUBLICITE RELATION PUBLIQUE	2 355	0,17	3 060	0,23	(705)	-23,04
623400	CADEAUX CLIENTELE	237	0,02	173	0,01	64	36,99
625100	VOYAGES DEPLACEMENTS VJPH	10 522	0,76	9 432	0,70	1 091	11,56
625110	DEPLACEMENTS PERSONNEL ONET	6 291	0,45	5 912	0,44	379	6,42
625111	DEPLACEMENT PERSONNEL ST GENIEZ	1 113	0,08	2 403	0,18	(1 291)	-53,70
625112	DEPLACEMENT PERSONNEL MARCILLAC	239	0,02	507	0,04	(268)	-52,85
625700	MISSIONS & RECEPTIONS	1 115	0,08	598	0,04	517	86,37
626000	AFFRANCHISSEMENTS	2 085	0,15	3 748	0,28	(1 662)	-44,36
626010	FRAIS POSTAUX IG	1 778	0,13			1 778	
626100	TELEPHONE	17 831	1,29	16 336	1,21	1 494	9,15
627500	SERVICES BANCAIRES	5 148	0,37	4 555	0,34	593	13,01
627800	COMMISSION GARANTIE BPI / PGE			1 600	0,12	(1 600)	-100,00
628000	COTISATIONS	7 489	0,54	5 456	0,40	2 033	37,27
628410	FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL IG	6 000	0,43	2 500	0,18	3 500	140,00
Impôts, taxes et versements assimilés		14 441	1,04	13 437	0,99	1 004	7,47
631300	CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	8 859	0,64	8 062	0,60	797	9,88
635111	COTISATION CFE	3 962	0,29	3 967	0,29	(6)	-0,14
635112	COTISATION CVAE	395	0,03	146	0,01	249	170,55
635120	TAXES FONCIERES	32				32	
635400	DROITS D'ENREGISTREMENT			150	0,01	(150)	-100,00
637800	TAXES DIVERSES	1 194	0,09	1 112	0,08	82	7,42



Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Salaires et traitements	388 659	28,07	454 054	33,55	(65 395)	-14,40
641150 REMUNERATIONS RODEZ	290 084	20,95	313 106	23,14	(23 022)	-7,35
641160 REMUNERATIONS SAINT GENIEZ	27 908	2,02	68 937	5,09	(41 029)	-59,52
641175 REMUNERATIONS MARCILLAC	69 890	5,05	57 345	4,24	12 545	21,88
641200 VAR CONGES PAYES	(3 341)	-0,24	632	0,05	(3 973)	-628,54
641210 VAR RTT & MODULATION	606	0,04	2 238	0,17	(1 632)	-72,91
641250 VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			3 500	0,26	(3 500)	-100,00
641400 INDEMNITES DE RUPTURES			5 190	0,38	(5 190)	-100,00
641500 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	3 512	0,25	3 106	0,23	406	13,08
Charges sociales du personnel	101 055	7,30	130 045	9,61	(28 990)	-22,29
645101 URSSAF MARCILLAC	13 738	0,99	14 883	1,10	(1 146)	-7,70
645102 URSSAF RODEZ	56 914	4,11	64 111	4,74	(7 198)	-11,23
645103 URSSAF ST GENIEZ	1 466	0,11	12 655	0,94	(11 189)	-88,42
645200 MUTUELLE OCSO MARCILLAC	2 921	0,21	1 440	0,11	1 482	102,94
645210 MUTUELLE OCSO RODEZ	7 632	0,55	9 987	0,74	(2 355)	-23,58
645220 MUTUELLE OCSO ST GENIEZ	1 241	0,09	2 468	0,18	(1 227)	-49,72
645300 RETRAITE MARCILLAC	3 064	0,22	3 140	0,23	(76)	-2,42
645310 RETRAITE RODEZ	12 859	0,93	14 490	1,07	(1 631)	-11,26
645320 RETRAITE ST GENIEZ	293	0,02	3 404	0,25	(3 112)	-91,41
645400 MEDECINE TRAVAIL	1 333	0,10	1 270	0,09	63	4,92
648200 VAR CHARGES SOC. CONGES PAYES	(1 170)	-0,08	(126)	-0,01	(1 044)	-828,79
648210 VAR CHARGES SOC./RTT	212	0,02	904	0,07	(692)	-76,56
648250 VAR CHARGES SOC./PRIMES	555	0,04	1 420	0,10	(865)	-60,92
Dotation aux amortissements sur immobilisations	7 906	0,57	14 833	1,10	(6 926)	-46,70
681110 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES			4 858	0,36	(4 858)	-100,00
681120 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	7 906	0,57	9 975	0,74	(2 069)	-20,74
Dotations aux provisions sur actif circulant	27 636	2,00	44 686	3,30	(17 050)	-38,16
681740 DOT DEPRECIATIONS CREANCES LIEN	27 636	2,00	44 686	3,30	(17 050)	-38,16
Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	(2 440)	-96,16
651600 DROITS D'AUTEUR	74	0,01	74	0,01		
654100 CLIENTS IRRECOURABLES 20%			1 410	0,10	(1 410)	-100,00
658000 CHARGES DIV GESTION COURANTE	23		1 053	0,08	(1 030)	-97,77
Résultat d'exploitation	236 511	17,08	171 092	12,64	65 419	38,24
Total des produits financiers	62 483	4,51	298	0,02	62 185	N/S
Produits financiers de participations	60 000	4,33			60 000	
761000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS IG	60 000	4,33			60 000	
Autres intérêts et produits assimilés	2 483	0,18	298	0,02	2 185	733,11
768800 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 483	0,18	298	0,02	2 185	733,11
Total des charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
Intérêts et charges assimilées	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
661160 INTERETS EMPRUNTS & DETTES	6 221	0,45	5 152	0,38	1 069	20,74
Résultat financier	56 262	4,06	(4 854)	-0,36	61 116	N/S
Résultat courant avant impôts	292 773	21,14	166 238	12,29	126 535	76,12

Détail du Compte de Résultat

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits exceptionnels	2 366	0,17			2 366	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	966	0,07			966	
771410 RENTRES S/CREANCES AMORTIES 20%	966	0,07			966	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 400	0,10			1 400	
775200 PROD CESS ELEM ACTIF CORP CEDE	1 400	0,10			1 400	
Total des charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
687250 DOT AMORT DEROGATOIRES	2 688	0,19	693	0,05	1 995	287,85
Résultat exceptionnel	(322)	-0,02	(693)	-0,05	371	53,56
Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24	18 570	42,37
695000 IMPOT SOCIETE	62 395	4,51	43 825	3,24	18 570	42,37
Résultat de l'exercice	230 056	16,61	121 720	9,00	108 336	89,00

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	244 782	17,68	220 652	16,31	226 195	17,84
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
MARGES (Commerciale + Production)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
- Achats non stockés (c)	14 643	1,06	18 461	1,36	22 984	1,81
- Autres charges externes (c)	409 104	29,54	379 092	28,02	272 089	21,46
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	668 529	48,28	618 206	45,69	521 268	41,12
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	716 170	51,72	734 967	54,31	746 378	58,88
+ Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03		
- Impôts, taxes sur rémunérations	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
- Autres impôts et taxes	5 582	0,40	5 375	0,40	5 497	0,43
- Salaires et traitements	393 223	28,40	454 054	33,55	517 687	40,84
- Charges sociales	101 055	7,30	130 045	9,61	191 069	15,07
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	227 450	16,43	151 364	11,19	26 383	2,08
+ Reprises sur amortissements et provisions	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
+ Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	38	
+ Transfert de charges d'exploitation			14 752	1,09	4 710	0,37
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	35 542	2,57	59 519	4,40	85 997	6,78
- Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	21 660	1,71
RÉSULTAT EXPLOITATION	236 511	17,08	171 092	12,64	(19 351)	-1,53
Bénéfice-perte sur opérations en commun					21 914	1,73
+ Produits financiers	62 483	4,51	298	0,02	2 730	0,22
- Charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	292 773	21,14	166 238	12,29	3 006	0,24
Produits exceptionnels	2 366	0,17			1 506	0,12
- Charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	322	0,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(322)	-0,02	(693)	-0,05	1 184	0,09
- Participation des salariés					17 686	1,40
- Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	230 056	16,61	121 720	9,00	(13 496)	-1,06

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
Montant net du chiffre d'affaires	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Marge commerciale						
Production vendue	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
HONORAIRES SOCIAL 20%					1 145	0,09
HONORAIRES JURIDIQUE 20%					1 900	0,15
HONO COMPTA 20% Rodez Onet	516 328	37,29	532 654	39,36	505 151	39,85
HONO COMPTA 20% Marcillac Vall	178 842	12,92	177 737	13,13	182 418	14,39
HONO COMPTA 20% St Geniez d'O	153 374	11,08	177 858	13,14	183 286	14,46
HONO SOCIAL 20% Rodez Onet	177 353	12,81	163 577	12,09	154 828	12,21
HONO SOCIAL 20% Marcillac Vall	30 554	2,21	27 705	2,05	27 009	2,13
HONO SOCIAL 20% St Geniez d'O	38 436	2,78	41 659	3,08	39 689	3,13
HONO JURIDIQ 20% Rodez Onet	93 299	6,74	60 786	4,49	53 460	4,22
HONO JURIDIQ 20% Marcillac Val	24 617	1,78	18 360	1,36	15 250	1,20
HONO JURIDIQ 20% St Geniez d'O	22 252	1,61	20 428	1,51	19 880	1,57
HONO CONSEIL 20% Rodez Onet	1 094	0,08	1 833	0,14	250	0,02
HONO CONSEIL 20% Marcillac Val	387	0,03				
PRESTATIONS SOCIAL IG 20%	23 964	1,73	61		122	0,01
Refact Prest DIVERS					(2 100)	-0,17
PRESTATIONS DIVERSES IG 20%	31 200	2,25	31 200	2,31		
HONO CFS 20% Rodez Onet	23 674	1,71	21 273	1,57	18 309	1,44
HONO CFS 20% Marcillac Vallon	8 074	0,58	6 796	0,50	6 555	0,52
HONO CFS 20% St Geniez d'Olt	6 907	0,50	7 301	0,54	6 947	0,55
HONO FR DIV 20% Rodez Onet	37 643	2,72	46 281	3,42	43 914	3,46
HONO FR DIV 20% Marcillac Vall	13 352	0,96	14 206	1,05	14 367	1,13
HONO FR DIV 20% St Geniez d'O	11 266	0,81	15 237	1,13	15 720	1,24
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Rodez Onet	3 252	0,23	116	0,01		
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% Marcillac	963	0,07	24			
HONO. FR DIVERS JURIDIQUE 20% St Geniez	676	0,05	24			
VAR TRAVAUX D'AVANCE CFS	(5 033)	-0,36	(2 636)	-0,19	(19 821)	-1,56
VAR TRAVAUX D'AVANCE FRAIS	(504)	-0,04	(548)	-0,04	(633)	-0,05
VAR TRAVAUX D'AVANCE GLOBAL						
VAR TRAVAUX D'AVANCE COMPTA	28 045	2,03	(5 897)	-0,44		
VAR TRAVAUX D'AVANCE SOCIAL	8 817	0,64	(478)	-0,04		
VAR TRAVAUX D'AVANCE JURIDIQUE	(44 132)	-3,19	(2 383)	-0,18		
Production de l'exercice	1 384 699	100,00	1 353 174	100,00	1 267 646	100,00
Achats de sous-traitance	244 782	17,68	220 652	16,31	226 195	17,84
ACHATS PRESTATIONS DIVERSES HG	2 680	0,19				
ACHATS PRESTATIONS HG - JURIDIQUE	389	0,03	2 845	0,21		
ACHATS PREST. IG - COMPTABILITE	25 000	1,81			81 399	6,42
ACHATS PREST. IG - SOCIAL	136 995	9,89	140 807	10,41	113 070	8,92
ACHATS PREST. IG - JURIDIQUE	44 470	3,21	42 360	3,13		
ACHATS PREST. IG - DEPOT COMPTES	5 055	0,37				
ACHATS PREST. IG - EXPERTS-COMPTABLES	10 000	0,72	10 000	0,74	10 000	0,79
ACHATS PREST. IG - AUTRES					2 603	0,21
ACHATS PREST. IG - CFS	17 322	1,25	19 405	1,43	19 123	1,51
ACHATS PREST. IG - @COM ONLINE	2 706	0,20	2 535	0,19		
ACHATS PREST. IG - DEMATFLUX	165	0,01	2 700	0,20		
Marge brute de production	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
MARGES (Commerciale + Production)	1 139 917	82,32	1 132 521	83,69	1 041 452	82,16
Achats non stockés matières et fournitures	14 643	1,06	18 461	1,36	22 984	1,81
ELECTRICITE//FIOUL CHAUFFAGE	4 726	0,34	6 172	0,46	6 330	0,50
EAU	669	0,05	741	0,05	665	0,05
CARBURANT	3 168	0,23	2 297	0,17	2 775	0,22
FOURNIT ENTR. PETITS EQUIP. HG	1 740	0,13	2 412	0,18	1 797	0,14

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
FOURNIT BURAUTIQUE TIPSO IG			748	0,06	2 238	0,18
FOURNIT ADMINISTRATIVES	4 341	0,31	6 092	0,45	9 181	0,72
AUTRES FOURNITURES IG						
Autres charges externes	409 104	29,54	379 092	28,02	272 089	21,46
SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Forfait	39 600	2,86	45 422	3,36	41 445	3,27
SOUS-TRAITANCE TIPSO IG Hors forfait	1 362	0,10				
SOUS-TRAITANCE KANTIX	2 381	0,17	2 056	0,15	1 982	0,16
SOUS-TRAITANCE DEMAT'FLUX					495	0,04
LOCATIONS SCI DES SIGNES/SCI MARMOT	58 260	4,21	57 467	4,25	55 676	4,39
LOCATION CALVET	4 290	0,31	4 290	0,32	4 290	0,34
LOCATION LANDIE	11 090	0,80	11 090	0,82	11 148	0,88
LOCATION MACH AFFRANCHIR	226	0,02	220	0,02	341	0,03
LOCATION CREDIPAR (PEUGEOT 208 GB751EQ) M	3 529	0,25				
LOCATION FONTAINE A EAU	266	0,02	279	0,02	335	0,03
ENTRETIEN ET REPARATIONS	136	0,01				
ENTRETIEN IMMOBILIER	8 954	0,65	10 765	0,80	10 417	0,82
ENTRETIEN MAT ET MOB			1 148	0,08	1 029	0,08
ENTRETIEN VEHICULE	2 869	0,21	4 084	0,30	1 290	0,10
MAINTENANCE GENERALE	4 278	0,31	4 074	0,30	3 590	0,28
TRAITEMENT DECHETS/ARCHIVES	116	0,01				
PRIMES D'ASSURANCES IG	5 475	0,40	5 011	0,37	5 518	0,44
PRIMES D'ASSURANCES HG	2 311	0,17	2 486	0,18	2 424	0,19
DOCUMENTATION GENERALE HG	740	0,05	840	0,06	708	0,06
DOCUMENTATION GENERALE IG	1 924	0,14	1 860	0,14	1 763	0,14
PRESTATIONS HOLDING IG - CONVENTION	46 534	3,36	39 657	2,93	38 026	3,00
PRESTATIONS HOLDING IG - @COM RH	6 300	0,45	9 480	0,70	5 760	0,45
PRESTATIONS HOLDING IG - AUTRES			(8 865)	-0,66	20 072	1,58
HONORAIRES COMPTABLES HG					500	0,04
HONORAIRES JURIDIQUES IG	423	0,03	1 275	0,09	1 475	0,12
DEPENSES DE FORMATION IG	2 934	0,21	3 070	0,23	230	0,02
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	28		43		564	0,04
PRESTATIONS JPV ROUERGUE	140 800	10,17	124 800	9,22		
PUBLICITE					3 562	0,28
ANNONCES ET INSERTIONS	2 076	0,15	2 260	0,17	1 810	0,14
PUBLICITE RELATION PUBLIQUE	2 355	0,17	3 060	0,23		
CADEAUX CLIENTELE	237	0,02	173	0,01	189	0,01
DONS OEUVRES					60	
VOYAGES DEPLACEMENTS VJPH	10 522	0,76	9 432	0,70	11 986	0,95
DEPLACEMENTS PERSONNEL ONET	6 291	0,45	5 912	0,44	10 507	0,83
DEPLACEMENT PERSONNEL ST GENIEZ	1 113	0,08	2 403	0,18		
DEPLACEMENT PERSONNEL MARCILLAC	239	0,02	507	0,04		
MISSIONS & RECEPTIONS	1 115	0,08	598	0,04	610	0,05
AFFRANCHISSEMENTS	2 085	0,15	3 748	0,28	3 543	0,28
FRAIS POSTAUX IG	1 778	0,13				
TELEPHONE	17 831	1,29	16 336	1,21	15 069	1,19
SERVICES BANCAIRES	5 148	0,37	4 555	0,34	5 278	0,42
COMMISSION GARANTIE BPI / PGE			1 600	0,12		
COTISATIONS	7 489	0,54	5 456	0,40	6 398	0,50
FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL HG					4 000	0,32
FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL IG	6 000	0,43	2 500	0,18		
Valeur ajoutée produite	716 170	51,72	734 967	54,31	746 378	58,88
Subventions d'exploitation	20 000	1,44	13 933	1,03		
SUBV EXPLOITATION (Aide Emploi)	20 000	1,44	13 933	1,03		
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
CONTRIBUTION FORMATION (TA & FC)	8 859	0,64	8 062	0,60	5 743	0,45
Impôts, taxes & versements assimilés autres	5 582	0,40	5 375	0,40	5 497	0,43
COTISATION CFE	3 962	0,29	3 967	0,29	4 025	0,32

W

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
COTISATION CVAE	395	0,03	146	0,01	350	0,03
TAXES FONCIERES	32				165	0,01
DROITS D'ENREGISTREMENT			150	0,01		
TAXES DIVERSES	1 194	0,09	1 112	0,08	957	0,08
Salaires et traitements	393 223	28,40	454 054	33,55	517 687	40,84
REMUNERATIONS RODEZ	290 084	20,95	313 106	23,14	294 425	23,23
REMUNERATIONS SAINT GENIEZ	27 908	2,02	68 937	5,09	79 449	6,27
REMUNERATIONS MARCILLAC	69 890	5,05	57 345	4,24	61 580	4,86
VAR CONGES PAYES	(3 341)	-0,24	632	0,05	35	
VAR RTT & MODULATION	606	0,04	2 238	0,17	(676)	-0,05
VAR PRIMES & GRATIFICATIONS			3 500	0,26	(3 200)	-0,25
INDEMNITES DE RUPTURES			5 190	0,38		
GRATIFICATIONS STAGIAIRES	3 512	0,25	3 106	0,23	1 731	0,14
INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE					343	0,03
APPOINTEMENT GERANT					84 000	6,63
TRANSF CHARGES SOCIAL (IJSS et Prév)	4 564	0,33				
Charges sociales	101 055	7,30	130 045	9,61	191 069	15,07
URSSAF MARCILLAC	13 738	0,99	14 883	1,10	12 458	0,98
URSSAF RODEZ	56 914	4,11	64 111	4,74	64 006	5,05
URSSAF ST GENIEZ	1 466	0,11	12 655	0,94	19 536	1,54
MUTUELLE OCSO MARCILLAC	2 921	0,21	1 440	0,11	1 854	0,15
MUTUELLE OCSO RODEZ	7 632	0,55	9 987	0,74	10 174	0,80
MUTUELLE OCSO ST GENIEZ	1 241	0,09	2 468	0,18	2 520	0,20
RETRAITE MARCILLAC	3 064	0,22	3 140	0,23	2 771	0,22
RETRAITE RODEZ	12 859	0,93	14 490	1,07	14 498	1,14
RETRAITE ST GENIEZ	293	0,02	3 404	0,25	4 584	0,36
MEDECINE TRAVAIL	1 333	0,10	1 270	0,09	1 207	0,10
COMPLEMENTAIRE MALADIE MADELIN					14 036	1,11
URSSAF TNS					24 294	1,92
RETRAITE TNS					22 314	1,76
VAR CHARGES SOC./CONGES PAYES	(1 170)	-0,08	(126)	-0,01	(1 643)	-0,13
VAR CHARGES SOC./RTT	212	0,02	904	0,07	(216)	-0,02
VAR CHARGES SOC./PRIMES	555	0,04	1 420	0,10	(1 324)	-0,10
Excédent brut d'exploitation	227 450	16,43	151 364	11,19	26 383	2,08
Reprises sur amortissements & provisions	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
REP DEPRECIATIONS CREANCES	44 686	3,23	64 657	4,78	57 175	4,51
Autres produits d'exploitation	14		2 375	0,18	38	
PRODUITS DIV GESTION COURANTE	14		2 375	0,18	38	
Transfert de charges			14 752	1,09	4 710	0,37
TRANSF CHARGES EXPLOITATION			8 613	0,64	4 670	0,37
TRANSF CHARGES SOCIAL			6 139	0,45	40	
Dotations aux amortissements et provisions	35 542	2,57	59 519	4,40	85 997	6,78
DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES			4 858	0,36	10 348	0,82
DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	7 906	0,57	9 975	0,74	10 993	0,87
DOT DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS	27 636	2,00	44 686	3,30	64 657	5,10
Autres charges de gestion courante	97	0,01	2 537	0,19	21 660	1,71
DROITS D'AUTEUR	74	0,01	74	0,01		
CLIENTS IRRECOUVRABLES 19.6 %					10 583	0,83
CLIENTS IRRECOUVRABLES 20%			1 410	0,10	10 962	0,86
CHARGES DIV GESTION COURANTE	23		1 053	0,08	115	0,01
Résultat d'exploitation	236 511	17,08	171 092	12,64	(19 351)	-1,53

W

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/07/2021 30/06/2022	12 mois	01/07/2020 30/06/2021	12 mois	01/07/2019 30/06/2020	12 mois
Bénéfice-perle sur opérations en commun					21 914	1,73
QUOTE PART DE PERSONNE					21 914	1,73
PRODUITS FINANCIERS	62 483	4,51	298	0,02	2 730	0,22
PRODUITS DE PARTICIPATIONS IG	60 000	4,33				
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 483	0,18	298	0,02	2 730	0,22
Charges financières	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
INTERETS EMPRUNTS & DETTES	6 221	0,45	5 152	0,38	2 287	0,18
Résultat courant avant impôts	292 773	21,14	166 238	12,29	3 006	0,24
Produits exceptionnels	2 366	0,17			1 506	0,12
CREANCES PERCUES 19.60					60	
RENTRES S/CREANCES AMORTIES 20%	966	0,07			1 446	0,11
PROD CESS ELEM ACTIF CORP CEDE	1 400	0,10				
Charges exceptionnelles	2 688	0,19	693	0,05	322	0,03
AMANDE & PENALITE ND					31	
DOT AMORT DEROGATOIRES	2 688	0,19	693	0,05	291	0,02
Résultat exceptionnel	(322)	-0,02	(693)	-0,05	1 184	0,09
Impôts sur les bénéfices	62 395	4,51	43 825	3,24	17 686	1,40
IMPOT SOCIETE	62 395	4,51	43 825	3,24		
IMPOTS S/BENEFICES - RAPPELS					17 686	1,40
Résultat de l'exercice	230 056	16,61	121 720	9,00	(13 496)	-1,06

Dossier fiscal

W

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01072021** et clos le **30062022** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration
SIE RODEZ
2, avenue du 8, mai 1945
12024 RODEZ CEDEX 9

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

Cabinet @COM Rouergue
Impasse de Canaguet
Route de Conques**12850 RODEZ - ONET LE CHÂTEAU**

Insp. IFU

N° dossier

41065698700113

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ACTIVITES COMPTABLES (692)Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **235 451** Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas) Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2063) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé COMPTA EXPERT

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone : **ACOM EXPERTISE** **34 Bd Louis Jean Malvy** **05 65 37 89 63**
- Professionnel de l'expertise comptable : **BP 50083** **46200 SOUILLAC**

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A ONET LE CHATEAU

le

Signature et qualité du déclarant

SARL JPV ROUERQUE

Président

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	100 000
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	100 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		100 000

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
VAYSSETTES Jean-Philippe 8 rue Alexandre ALBENQUE 12000 RODEZ FRANCE	5 113	2021					
VAYSSETTES Jean-Philippe 8 rue Alexandre ALBENQUE 12000 RODEZ FRANCE	5 113	2022					
@COM Expertise Holding et Quercy 1 Rue du Chevron d'Or CS 50097 Pujols 47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX FRANCE	5 321	2021					
@COM Expertise Holding et Quercy 1 Rue du Chevron d'Or CS 50097 Pujols 47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX FRANCE	5 321	2022					
FIN@COM 1 rue du CHEVRON D'OR 47300 PUJOLS FRANCE	1	2021					
FIN@COM 1 rue du CHEVRON D'OR 47300 PUJOLS FRANCE	1	2022					
JPVROERGUE Impasse de CANAGUET Lotissement LES CYGNES 12850 ONETLE CHATEAU FRANCE	1	2021					
JPVROERGUE Impasse de CANAGUET Lotissement LES CYGNES 12850 ONETLE CHATEAU FRANCE	1	2022					

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

Cabinet @COM Rouergue
30062022

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales, ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

W

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : Impasse de Canaguet		12850 RODEZ- ONET LE CHÂTEAU							
Durée de l'exercice précédent * 12									
Numéro SIRET * 4 1 0 6 5 6 9 8 7 0 0 1 1 3		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 30062022							
		N-1 30062021							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI	51 123	51 123	51 123		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	511 357	511 357	511 357		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	153 268	142 460	10 808	18 714	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	1 483 072		1 483 072	872 465
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 483		10 483	10 483
TO TAL (II)		BJ	BK	2 209 303	142 460	2 066 843	1 464 142		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	371 858	27 636	344 222	311 928	
		Autres créances (3)	BZ	CA	81 498		81 498	83 389	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	11 918		11 918	11 918	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	859 390		859 390	820 621		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 482		2 482	3 190		
	TO TAL (III)	CJ	CK	1 327 147	27 636	1 299 511	1 231 046		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 536 450	170 096	3 366 355	2 695 188		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 600 070)	DA	600 070	600 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 007	60 007
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	5 510	5 510
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	377 186	377 186
	Report à nouveau	DH	8 224	(13 496)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	230 056	121 720
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 672	984
	TO TAL (I)		DL	1 284 725
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 156 266	753 515
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	299 543	134 775
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 887	214 376
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 847	27 263
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	426 086	413 279
TO TAL (IV)		EC	2 081 630	1 543 207
Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	3 366 355	2 695 188
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 113 998	902 188
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue		Néant ☐ *						
		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF			
		FG	1 384 699	FH		FI	1 353 174	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 384 699	FK	FL	1 353 174		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	20 000	13 933	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	40 122	79 409	
	Autres produits (1) (11)				FQ	14	2 375	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 444 835	1 448 890	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	668 529	618 206	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	14 441	13 437	
	Salaires et traitements *				FY	388 659	454 054	
	Charges sociales (10)				FZ	101 055	130 045	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	7 906	14 833
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	27 636	44 686
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	97	2 537	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 208 324	1 277 798	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	236 511	171 092		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	60 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 483	298	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	62 483	298	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 221	5 152	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	6 221	5 152		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	56 262	(4 854)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	292 773	166 238		

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	966		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 400		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 366		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	2 688	693	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 688	693	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(322)	(693)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	62 395	43 825		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 509 684	1 449 188	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 279 628	1 327 468	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	230 056	121 720	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	(4 564)	14 752
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	74	74
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Dotation aux amortissements dérogatoires		2 688			
	Rentrées sur créances amorties			966		
	Produits cessions éléments d'actif cédés			1 400		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conseilatives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	562 480	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	73 634	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	22 074	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	57 667	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	153 375	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	872 465	8V		8W	610 607			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 483	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	882 948	LR		LS	610 607			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 598 803	ØH		ØJ	610 607		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LW	562 480	1X			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	73 634	MO			
		Matériel de transport		IV		MP	107	MQ	21 967	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	57 667	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY	107	NG	153 268	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		ØW		
Autres participations					IØ		ØX	1 483 072	ØZ				
Autres titres immobilisés					I1		2B		2D				
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	10 483	2G				
TOTAL IV					I3		NJ	1 493 555	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	107	ØL	2 209 303	ØM	

bw

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	71 275	QE	1 437	QF		QG	72 712	
	Matériel de transport		QH	20 164	QI	1 120	QJ	107	QK	21 177	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	43 222	QM	5 349	QN		QO	48 571	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	134 660	QV	7 906	QW	107	QX	142 460	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	134 660	ØP	7 906	ØQ	107	ØR	142 460	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

W

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 984	TM 2 688	TN	TO 3 672
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 984	TS 2 688	TT	TU 3 672
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 44 686	6U 27 636	6V 44 686	6W 27 636
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 44 686	TY 27 636	TZ 44 686	UA 27 636
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C 45 670	UB 30 324	UC 44 686	UD 31 308
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE 27 636	UF 44 686		
		UG	UH		
		UJ 2 688	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

w

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	10 483	UV		UW	10 483				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	371 858		371 858						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	47 279		47 279						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC	15 190		15 190						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	19 029		19 029						
	Charges constatées d'avance		VS	2 482		2 482						
	TOTAUX		VT	466 322	VU	455 839	VV	10 483				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 156 266		188 635		767 928		199 704		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	299 543		299 543						
Personnel et comptes rattachés			8C	59 805		59 805						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	36 089		36 089						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 919		20 919						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	70 308		70 308						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 766		3 766						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	8 847		8 847						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	426 086		426 086						
TOTAUX			VY	2 081 630	VZ	1 113 998		767 928		199 704		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	540 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	137 333	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062022			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	230 056	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	62 395	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	XR			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR	292 451	
II. DÉDUCTIONS										WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *									WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	3 000						XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									I6	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									WZ	
	Majoration d'amortissement *									XA	57 000
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	57 000	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	235 451		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	235 451		XO	0	

Désignation de l'entreprise Cabinet @COM Rouergue		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	78 644	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

W

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(13 496)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	121 720		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE	100 000					
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	108 224			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	8 224					
					TOTAL II		ZH	108 224					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	288 125		268 130				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				77 395	XQ	77 661		73 345				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	197 019		169 461				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	105 725		107 271				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	668 529		618 206				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	4 357		4 113				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	10 085		9 324				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	14 441		13 437				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	279 696		265 882				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	119 053		120 411				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *					ØB	409 255						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

W

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Matériel Transport	107		107		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1 1 400	1 400	1 400				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			1 400				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

b

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

(à l'exclusion des plus-values de cession dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre D)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

Désignation de l'entreprise : **Cabinet @COM Rouergue**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-④-⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices antérieurs N - 6					
(montants restant à N - 7					
déduire à la clôture du N - 8					
dernier exercice) N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

Désignation de l'entreprise : Cabinet @COM Rouergue		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01072021 et clos le : 30062022		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	16
dont apprentis	YF	3
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 384 699
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 384 699
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	14
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	20 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	20 014
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	259 425
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	331 443
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	97
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	590 966
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	813 747
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	813 747
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 384 699
Effectifs au sens de la CVAE	EY	16
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

N° SIRET 41065698700113

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Cabinet @COM Rouergue

ADRESSE (voie) Impasse de Canaguet

Route de Conques

CODE POSTAL 12850

VILLE

RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 323

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5 113

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination @COM Expertise Holding et Quercy

N° SIREN (si société établie en France) 324264290 % de détention 50,99 Nb de parts ou actions 5 321

Adresse : N° 1 Voie Rue du Chevron d'Or

Code postal 47302 Commune VILLENEUVE SUR LOT CEDEX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VAYSSETTES Prénom(s) Jean-Philippe

Nom marital % de détention 48,99 Nb de parts ou actions 5 113

Naissance : Date 27091963 N° département 12 Commune RODEZ Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie rue Alexandre ALBENQUE

Code postal 12000 Commune RODEZ Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/06/2/0/2/2

N° SIRET 4 1 0 6 5 6 9 8 7 0 0 1 1 3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Cabinet @COM Rouergue

ADRESSE (voie) Impasse de Canaguet

Route de Conques

CODE POSTAL 12850

VILLE

RODEZ - ONET LE CHÂTEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SAS Dénomination @COM COGEX

N° SIREN (si société établie en France) 312214166

% de détention 100,00

Adresse : N° Voie Village artisanal de la Bouysse

Code postal 12500

Commune ESPALION

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CABINET DERRUAU AUDIT CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France) 392811196

% de détention 100,00

Adresse : N° 5 Voie ESPACE COMMERCIAL SAINT-MARC

Code postal 12850

Commune ONET-LE-CHATEAU

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CABINET DERRUAU ARG

N° SIREN (si société établie en France) 394700256

% de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie PLACE IMBERT

Code postal 12390

Commune RIGNAC

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

LISTE DES SALARIES
01/02/2022 au 28/02/2022

	Nom	Prénom	Date Naissance	N° INSEE	Téléphone
	Adresse		Lieu de Naissance		Fixe Portable
1	BARRAU	Karine	08/02/1974	2740212300020.57	
	Lacassagne 12390 RIGNAC		VILLEFRANCHE DE ROUERGUE		06 76 58 61 47
2	BELET	Céline	23/09/1983	2830912202055.14	
	58 Avenue du Ségala Route de Colombières 12390 RIGNAC		Rodez		06 71 74 43 91
3	DERRUAU	Philippe	25/01/1986	1860112202124.11	
	72 Chemin de Pisserate 12850 ONET LE CHATEAU		RODEZ		06 33 67 27 82
4	GRES	Béatrice	14/02/1976	2760212300029.47	
	Née MARTY La Besie 12220 VAUREILLES		VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE		0601290894
5	LANSON	Stéphanie	20/05/1992	2920506088587.37	
	Lieu dit Manhols 12350 MALEVILLE		NICE		0768057712

